

1984
n° 110

PRIX : 34 F

**statistiques
et études générales**

I.S.S.N. 0184 6892

**L'amélioration-entretien
du logement**
(édition 1983)

**Résultats
de la construction neuve**
France entière — août 1984

CREATION COUVERTURE SPT

La Division de l'Information Statistique et de la Diffusion

propose aux lecteurs des publications
de la **DIRECTION DES AFFAIRES ECONOMIQUES
ET INTERNATIONALES** :

- **l'accès au fichier** des statistiques
de la construction neuve
- un service de **renseignements téléphoniques**
575-62-58, poste 46-47

REPUBLIQUE FRANCAISE

Ministère de l'Urbanisme,
du Logement et des Transports

**STATISTIQUES
ET ETUDES
GENERALES**

N° 110

Bulletin rédigé par le Bureau des Etudes Financières
et Fiscales de la Direction de la Construction,
2 avenue du Parc de Passy, 75775 Paris cedex 16 -
Tél.: 593-91-92.

Diffusé par :

LA DOCUMENTATION FRANÇAISE
29-31, quai Voltaire - 75340 PARIS CEDEX 07
TEL.: 261-50-10
TELEX : 204826 DOCFRAN PARIS

Le numéro : 34 F

L'abonnement (10 numéros) : France et étranger :
322 FF

Commande adressée à :

LA DOCUMENTATION FRANÇAISE
124, rue Henri-Barbusse, 93308 AUBERVILLIERS
CEDEX

Règlement à réception de la facture :

Bureaux de vente :
29, quai Voltaire - 75340 PARIS CEDEX 07
165, rue Garibaldi - 69401 LYON CEDEX 03

**L'AMÉLIORATION-ENTRETIEN
DU LOGEMENT
(Edition 1983)**

**RÉSULTATS
DE LA CONSTRUCTION NEUVE
France entière - Août 1984**

STATISTIQUES ET ÉTUDES GÉNÉRALES

derniers titres parus

- 100 Techniques de construction (fascicule 1).
- 101 Structure du bâtiment et du génie civil et agricole en 1981.
- 102 Données économiques et financières sur le logement (établies au 31 décembre 1982).
- 103 Enquête sur la commercialisation des logements neufs (résultats des 1er, 2ème et 3ème trimestres 1983).
Résultats de la construction neuve (France entière — janvier 1984).
- 104 Statistiques de la construction en 1982.
Rétrospective Outre-Mer (1969-82).
- 105 La qualité des logements neufs + statistiques établies à partir de l'indicateur Qualitel.
Résultats de la construction neuve (France entière — février 1984).
- 106 Enquête sur la commercialisation des logements neufs (résultats du 4ème trimestre 1983).
Résultats de la construction neuve (France entière — mars 1984).
- 107 L'équipement énergétique des logements neufs — 1983.
Le marché du logement neuf : agglomérations et zones touristiques.
- 108 Enquête sur la commercialisation des logements neufs (résultats du 1er trimestre 1984).
Résultats de la construction neuve (France entière — juin 1984).
- 109 Données économiques et financières sur le logement (établies au 31 décembre 1983).
Construction et financement de logements à l'étranger.

*Conception et réalisation graphique
par la Division
de l'Information Statistique
et de la Diffusion*

SOMMAIRE

	Pages
L'AMÉLIORATION-ENTRETIEN DU LOGEMENT	
INTRODUCTION	5
<i>1^e partie :</i>	
L'ÉTAT DU PARC DE LOGEMENTS EN 1982	7
<i>2^e partie :</i>	
LE FINANCEMENT DE L'AMÉLIORATION ET DE L'ENTRETIEN DU LOGEMENT	13
I — Le financement par l'intermédiaire de primes, de subventions et de prêts	14
II — Les principaux financements	20
1 — L'ANAH	20
2 — Les primes à l'amélioration de l'habitat (PAH)	25
3 — Le 1 % des entreprises	26
4 — Les Caisses d'Allocations Familiales et l'AEL	28
5 — L'action des PACT	29
<i>3^e partie :</i>	
L'AEL VUE SOUS L'ANGLE DE LA PRODUCTION DES ENTREPRISES	33
<i>4^e partie :</i>	
LE MONTANT MOYEN DES TRAVAUX D'AMÉLIORATION PAR LOGEMENT	53
RÉSULTATS DE LA CONSTRUCTEUR NEUVE	55
France entière - août 1984	



INTRODUCTION

Ce bulletin se propose de rassembler et de présenter des informations statistiques sur l'Amélioration-entretien au logement émanant de sources diverses et éparses.

Celles-ci proviennent :

- des statistiques du parc de logements,
 - des statistiques sur le financement de l'amélioration-entretien du logement,
 - des statistiques sur la production des entreprises de bâtiment.
- * La connaissance de l'état du parc de logements, l'estimation du nombre de logements inconfortables se font à partir des recensements de la population et des enquêtes-logement de l'INSEE.
- * Les statistiques sur le financement de l'amélioration et l'entretien du logement permettent l'estimation de l'aide apportée à l'amélioration de l'habitat ancien. De telles statistiques sont élaborées par la Direction de la Construction, l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat, des banques et des organismes sociaux qui participent au financement de l'amélioration-entretien du logement.
- * L'enquête annuelle d'entreprise de la Direction des Affaires Économiques et Internationales donne le montant des travaux que réalisent les entreprises dans le domaine qui nous intéresse.

Ce bulletin fait suite au "*Guide Statistique de l'Entretien et de l'Amélioration de l'Habitat*" et à "*l'Amélioration-entretien du Logement*" publiés par le Service des Statistiques de la Direction des Affaires Economiques et Internationales, respectivement en 1979 et en 1982.

Il est composé de quatre parties :

- la première partie est consacrée à l'étude de l'état du parc de logements à partir des résultats des recensements de la population.
- dans la deuxième partie sont étudiés les types de financement les plus importants de l'AEL (financements publics, financements des établissements financiers).

On présente, pour chaque type de financement, le montant accordé à l'amélioration de l'habitat, le nombre de logements ainsi réhabilités et le montant des travaux réalisés.

— l'AEL (amélioration-entretien du logement) est vue dans la troisième partie sous l'angle "Production des Entreprises".

Les montants de travaux réalisés par les entreprises sont étudiés selon l'activité principale de ces entreprises, leur degré de spécialisation en amélioration-entretien du logement, leur taille, leur répartition géographique.

— Dans la 4^e partie est étudié le montant moyen des travaux d'amélioration par logement.

1^e partie

L'ÉTAT DU PARC DE LOGEMENTS EN 1982 (1)

L'étude du parc de logements donne, entre autres informations, le nombre de logements inconfortables, leur répartition géographique, leur année d'achèvement, etc... ce qui permet d'estimer globalement les travaux à réaliser sur le parc de logements inconfortables et les moyens à mettre en œuvre pour le réhabiliter.

D'après les premiers résultats du Recensement de la Population de mars 1982, diffusés par l'INSEE, le nombre de résidences principales (2) s'élève à 19 590 400, dont 12 268 940 (62,6 % du parc) sont classées "confortables" et 2 millions environ (10,1 % du parc) inconfortables. (3)

Si l'on tient compte des différents éléments de "confort INSEE" on a :

- 1) Logements sans eau : 148 280 soit 0,8 % de l'ensemble du parc.
- 2) Logements sans WC à l'intérieur : 2 938 560 soit 15,0 % de l'ensemble du parc.
- 3) Logements n'ayant ni baignoire ni douche : 2 997 331 soit 15,3 % de l'ensemble du parc.
- 4) Logements sans chauffage central : 6 361 920 soit 32,5 % de l'ensemble du parc.

Ces logements non confortables ne nécessitent pas tous le même type d'amélioration ; une partie nécessite simplement l'amélioration d'un confort insuffisant : adjonction d'une douche lorsqu'il y a déjà de l'eau courante dans un logement, intégration d'un WC quand il existe déjà sur le palier, installation d'un chauffage central, etc...

(1) L'état du parc de logements est établi d'après les "Premiers Résultats" de l'INSEE (n° 15, février 1984) : "La population de la France en 1982 : le parc de logements".

Des informations plus détaillées sur le parc feront l'objet de publications ultérieures.

(2) DÉFINITIONS : (extrait du "Le parc français de logements (principaux résultats du recensement de 1982)" - Service des Actions Statistiques - Direction des Affaires Économiques et Internationales.

Logement : Un logement est un local séparé et indépendant utilisé pour l'habitation.

Un logement occupé de façon permanente est une **résidence principale**.

Un logement est une résidence secondaire lorsqu'il est utilisé pour des séjours temporaires.

Logement vacant : les autres logements, donc les logements sans occupant, sont dits vacants ; ils peuvent être neufs ou anciens, disponibles ou non pour la vente ou la location.

(3) D'après l'INSEE : un logement "est qualifié de confortable s'il est équipé de l'eau courante, de WC intérieurs, d'installations sanitaires (baignoire ou douche) et du chauffage central". Un logement est "qualifié d'inconfortable s'il est sans eau courante, ou avec eau courante mais sans WC intérieurs, ni installations sanitaires".

Tableau 1
RÉPARTITION DES LOGEMENTS SELON LEUR CATÉGORIE,
D'APRÈS LES RECENSEMENTS DE LA POPULATION DE 1962, 1968, 1975 ET 1982

Source : INSEE

Unité : logement

Catégorie de logement	1962	1968	1975	1982
ENSEMBLE DES LOGEMENTS	16 392 249	18 262 552	21 074 075	23 708 840
RÉSIDENCES PRINCIPALES	14 565 169	15 762 508	17 744 985	19 590 400
LOGEMENTS VACANTS	853 977	1 233 264	1 632 850	1 853 860
RÉSIDENCES SECONDAIRES	973 103	1 266 780	1 696 240	2 264 580

Graphique 1
RÉPARTITION DES LOGEMENTS SELON LEUR CATÉGORIE,
D'APRÈS LES RECENSEMENTS DE LA POPULATION
DE 1962, 1968, 1975 ET 1982.

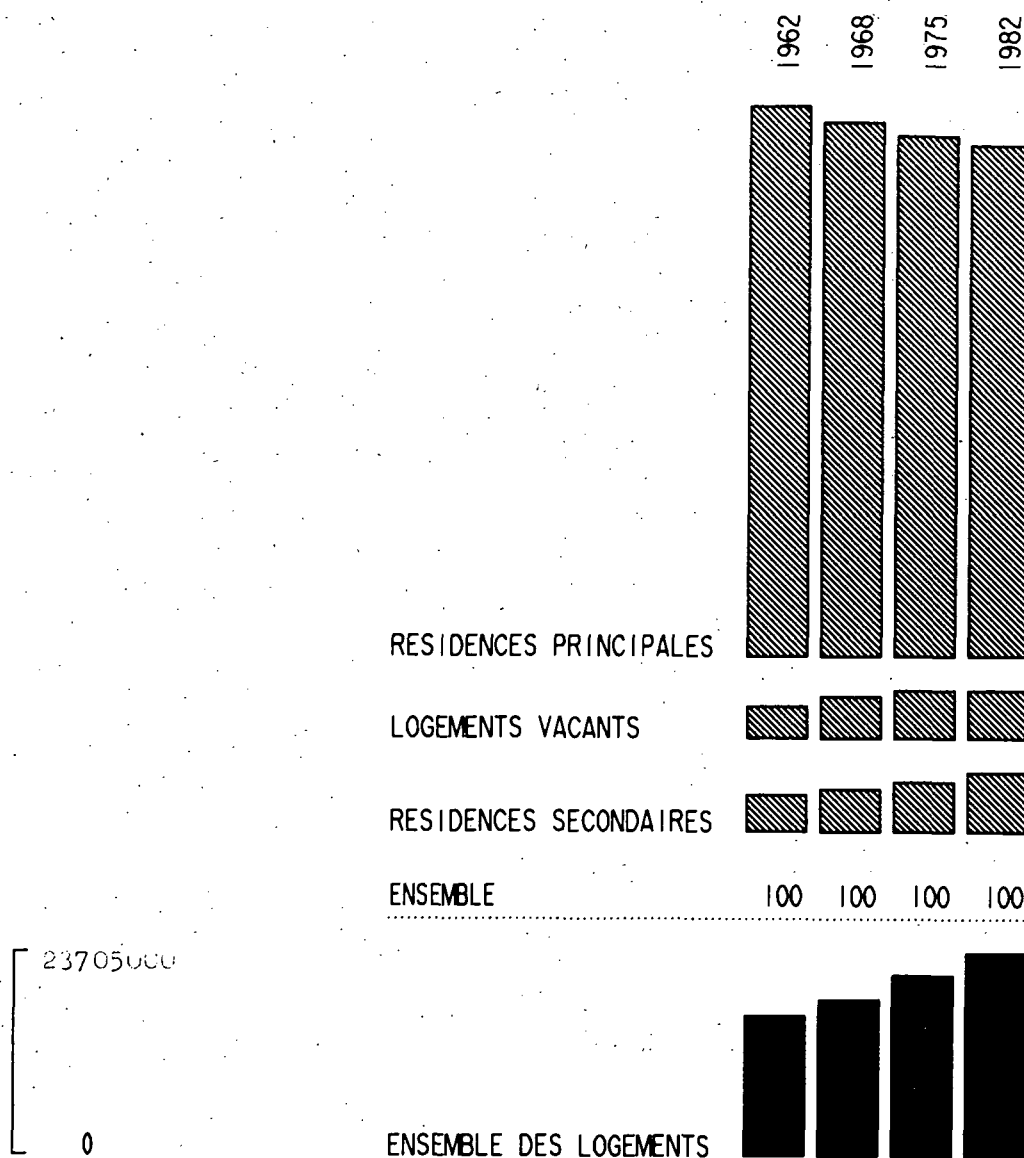


Tableau 2
RÉPARTITION DES RÉSIDENCES PRINCIPALES
SELON LE STATUT D'OCCUPATION
D'APRÈS LES RECENSEMENTS DE LA POPULATION DE 1962, 1968, 1975 ET 1982

Source : INSEE

Unité : % et résidence principale

Statut d'occupation	1962	1968	1975	1982
PROPRIÉTAIRE	41,3	43,2	46,7	50,7
LOGÉ PAR L'EMPLOYEUR	8,8	7,7	5,8	4,0
LOGÉ A TITRE GRACIEUX	4,6	4,6	4,7	4,3
LOCATAIRE OU SOUS-LOCATAIRE D'UN LOCAL LOUÉ VIDE	41,9	41,5	40,5	39,5
LOCATAIRE OU SOUS-LOCATAIRE D'UN LOCAL LOUÉ MEUBLÉ	3,4	3,0	2,3	1,5
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0
ENSEMBLE DES RÉSIDENCES PRINCIPALES	14 565 169	15 762 508	17 744 985	19 590 400

Graphique 2
RÉPARTITION DES RÉSIDENCES PRINCIPALES
SELON LE STATUT D'OCCUPATION
D'APRÈS LES RECENSEMENTS DE LA POPULATION DE 1962, 1968, 1975 ET 1982.

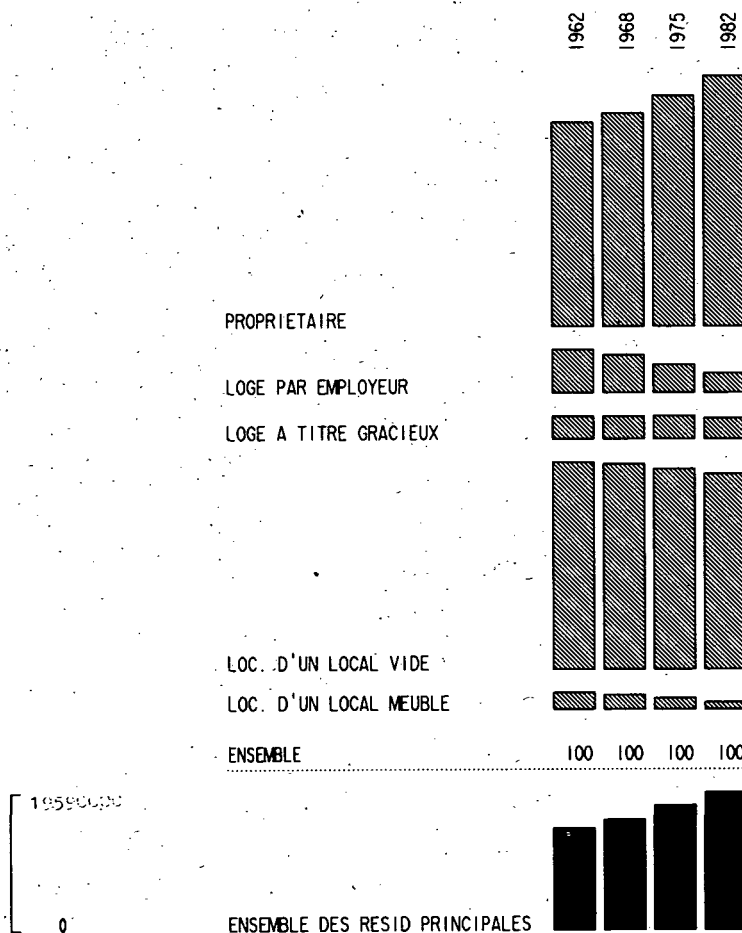


Tableau 3
RÉPARTITION DES RÉSIDENCES PRINCIPALES
SELON L'ANNÉE D'ACHÈVEMENT DE LA CONSTRUCTION,
D'APRÈS LE RECENSEMENT DE LA POPULATION DE 1982

Source : INSEE

Unités : Résidence principale et %

Année d'achèvement de la construction	Nombre des résidences principales	
AVANT 1971	2 763 760	14.1
1871 A 1914	3 036 500	15.5
1915 A 1948	2 820 840	14.4
1949 A 1961	2 706 300	13.8
1962 A 1967	1 928 240	9.8
1968 A 1974	3 264 300	16.7
APRÈS 1974	3 070 460	15.7
ENSEMBLE	19 590 400	100.0

Graphique 3
RÉPARTITION DES RÉSIDENCES PRINCIPALES
SELON L'ANNÉE D'ACHÈVEMENT DE LA CONSTRUCTION,
D'APRÈS LES RECENSEMENTS DE LA POPULATION DE 1962 ET 1982

Source : INSEE

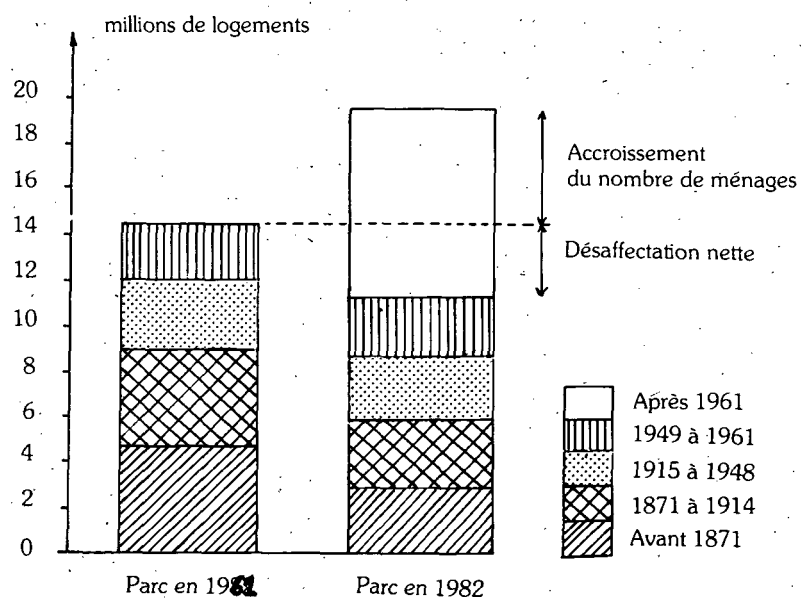


Tableau 4
ÉVOLUTION DU CONFORT (*) DES RÉSIDENCES PRINCIPALES
D'APRÈS LES RECENSEMENTS
DE LA POPULATION DE 1962, 1968, 1975 ET 1982.

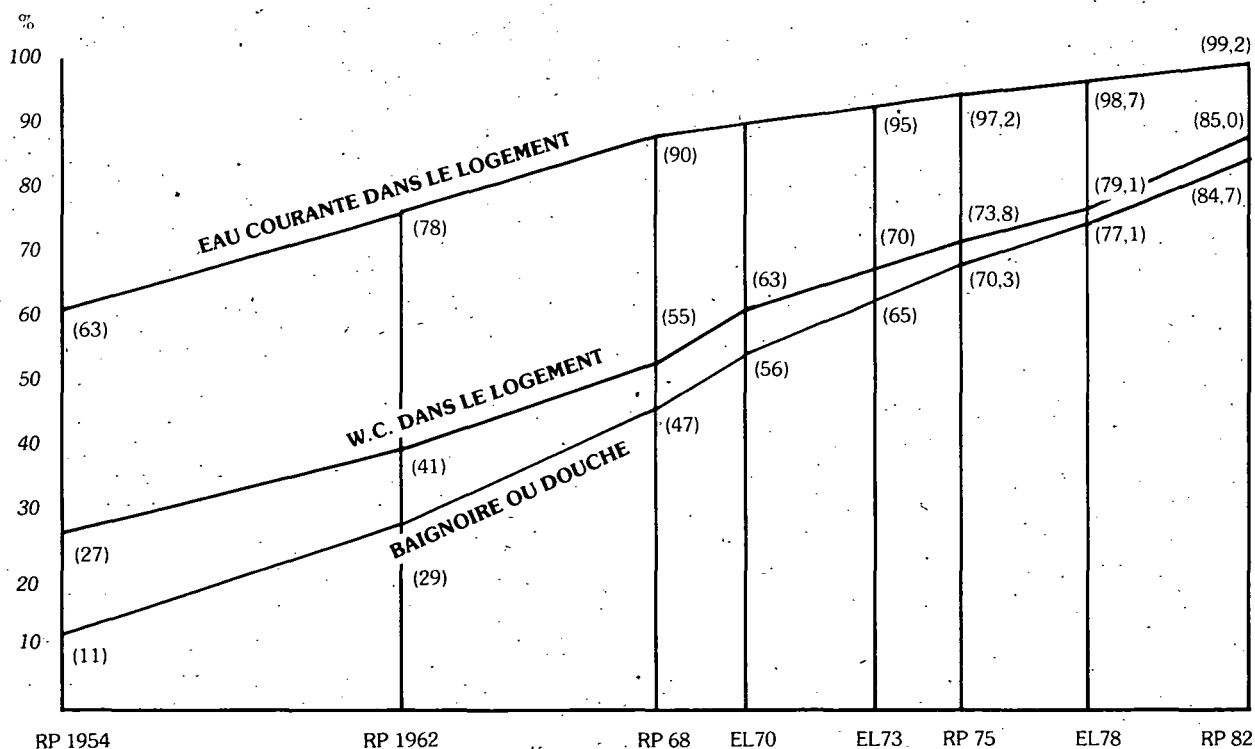
Source : INSEE

Unités : Résidence principale et .%

Caractéristiques de confort	Années de Recensement			
	1962	1968	1975	1982
EAU COURANTE	78,4	90,8	97,2	99,2
BAIGNOIRE OU DOUCHE	28,9	47,5	70,3	84,7
WC INTERIEURS	40,5	54,8	73,8	85,0
CHAUFFAGE CENTRAL	19,3	34,8	53,1	67,5
TÉLÉPHONE	—	15,2	26,6	74,4
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0
ENSEMBLE DES RÉSIDENCES PRINCIPALES	14 565 169	15 762 508	17 744 985	19 590 400

(*) D'après l'INSEE "un logement est qualifié de confortable s'il est équipé de l'eau courante, de WC intérieurs, d'installations sanitaires (baignoire ou douche) et du chauffage central".

Graphique 4
ÉVOLUTION DU CONFORT DES RÉSIDENCES PRINCIPALES DONNÉE
PAR LES RECENSEMENTS DE LA POPULATION DE 1954, 1962, 1968, 1975 ET 1982,
ET PAR LES ENQUÊTES-LOGEMENT DE 1970, 1973 ET 1978.





2^e partie

LE FINANCEMENT DE L'AMÉLIORATION ET DE L'ENTRETIEN DU LOGEMENT (AEL)

Dans cette partie sont présentés les principaux financements de l'amélioration-entretien du logement, selon leur type (prime, subvention, prêt) et leur origine (État, Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat, PACT (protection, amélioration, conservation, transformation de l'habitat), organismes sociaux).

Pour chaque financement on présente une fiche donnant le montant accordé à l'amélioration de l'habitat, le nombre de logements ainsi réhabilités et le montant des travaux réalisés.

I — LE FINANCEMENT DE L'AMÉLIORATION-ENTRETIEN DU LOGEMENT se fait par l'intermédiaire de l'attribution de primes, de subventions et de prêts
(Tableau 5).

A — Primes et subventions à l'AEL

B — Prêts à l'AEL

Tableau 5
LES TYPES DE FINANCEMENT
DE L'AMÉLIORATION-ENTRETIEN DU LOGEMENT

PRÊTS	PRIMES ET SUBVENTIONS
— Prêts des Sociétés de Crédit immobilier H.L.M.	— Primes à l'Amélioration de l'habitat
— Prêts au titre du 1 % des entreprises	— Subventions de l'A.N.A.H.
— Prêts des Caisses d'Allocations familiales	— Primes pour le logement social H.L.M. (PALULOS)
— Prêts d'établissements financiers	
— Prêts des Caisses d'Épargne	

A — Primes et subventions constituent les principaux financements à l'amélioration-entretien du logement. Ce sont :

- * Les PAH ou primes à l'amélioration de l'habitat
- * les subventions de l'ANAH (agence nationale pour l'amélioration de l'habitat)
- * les primes PALULOS, visant l'amélioration du parc de logements HLM.

1) LES PRIMES A L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Ces primes visent les logements occupés par leurs propriétaires et achevés depuis plus de 20 ans.

Ceux-ci peuvent bénéficier d'une prime à l'amélioration de l'habitat — limitée à 14 000 F — et dont le montant ne peut dépasser 20 % du coût des travaux. 50 000 primes environ ont été accordées en 1982 (1).

2) LES SUBVENTIONS ACCORDÉES PAR L'ANAH AUX PARTICULIERS

L'action de l'ANAH vise le parc de logements achevés avant 1949 et appartenant à des propriétaires-bailleurs privés (2).

En 1982, les subventions accordées par l'ANAH s'élèvent à 850 millions de francs, ce qui correspond à un montant des travaux de 2 750 millions de francs. 46 % de ces subventions sont accordées dans le cadre des opérations programmées pour l'amélioration de l'habitat (O.P.A.H.) qui ont pour but la rénovation des quartiers anciens. Elles se situent dans des actions concertées et réalisées à la fois par la Commune, l'État et les propriétaires concernés.

Le reste de l'action de l'ANAH porte sur le "diffus", c'est-à-dire sur des logements ne faisant pas partie d'opérations concertées.

3) LES PRIMES A L'AMÉLIORATION DES LOGEMENTS A USAGE LOCATIF ET A OCCUPATION SOCIALE (HLM LOCATIVES)

Le taux des subventions PALULOS est de 20 % du coût des travaux. Il peut atteindre 30 ou 40 % dans certaines conditions, pour les travaux d'isolation thermique ou acoustique.

Les subventions PALULOS visent les logements achevés avant 1968.

105 000 logements ont été améliorés en 1982 avec ce type de subventions.

Enfin, le parc HLM est estimé en 1982 à 3 millions de logements. On connaîtra le nombre de logements HLM inconfortables, lorsque seront disponibles les résultats détaillés du Recensement de la Population de 1982.

(1) En 1980, d'après le Service de l'Information du Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie, deux millions de logements inconfortables étaient susceptibles de bénéficier d'une PAH et 3 millions environ étaient visés par l'aide de l'ANAH.

(2) L'ANAH intervient aussi sur les logements achevés après cette date mais seulement dans le cadre "Travaux pour Économie d'Énergie".

B — Le financement de l'amélioration-entretien du logement est assuré aussi par des prêts :

1) PRÊTS ACCORDÉS AUX PARTICULIERS PAR L'INTERMÉDIAIRE DES SOCIÉTÉS DE CRÉDIT IMMOBILIER DANS LE CADRE DES PAP ACQUISITION-AMÉLIORATION

Il y a deux types de PAP — acquisition-amélioration :

- les prêts distribués par les Directions Départementales de l'Équipement à des personnes physiques ;
- les prêts distribués par les Directions Départementales de l'Équipement à des Sociétés de Crédit Immobilier qui les répartissent elles-mêmes à des personnes physiques.

Les prêts PAP destinés à l'acquisition et à l'amélioration de logements anciens sont régis par la même réglementation que celle des prêts PAP — constructeur neuve.

En 1981, l'ensemble des prêts PAP acquisition-amélioration a permis la réhabilitation de 23 600 logements.

2) LES PLA : LE "PRÊT LOCATIF AIDÉ" a remplacé en 1977 les formes d'aides antérieures HLMO, ILM,...

Les financements PLA de l'acquisition-amélioration sont réalisés par la Caisse des Prêts aux HLM (CPHLM) et le Crédit Foncier de France (CFF).

En 1981, 6000 logements ont été acquis et améliorés avec ces types de financement.

3) PRÊTS ACCORDÉS PAR LES INSTITUTIONS MONÉTAIRES, LES ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS ET LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES (tableau 6).

Ces prêts s'élèvent à 25 813 millions de francs en 1982 contre 21 914 en 1981, soit une augmentation de 18 %.

Ce sont d'abord les banques qui accordent la majeure partie de ces prêts (plus de 70 % en 1982) ; viennent ensuite la Caisse des Dépôts et Consignations et les Caisses d'Épargne (plus de 20 %).

Enfin les prêts accordés pour l'amélioration-entretien du logement en 1982, représentent environ 14 % du total des prêts au logement.

4) LES PRÊTS CONVENTIONNÉS

Les prêts conventionnés réalisés par les établissements financiers dans l'habitat ancien (tableau 7) sont difficiles à estimer : la majorité de ces prêts sont accordés dans le cadre "acquisition et travaux à réaliser". Ce poste représente 5 995 millions de francs en 1983. Quant aux prêts conventionnés consacrés à l'amélioration pure, leur montant s'élève à 1 735 millions de francs en 1983. L'ensemble des prêts conventionnés réalisés dans le logement s'élève à 36 223 millions de francs. La part de l'A.E.L. représente globalement en 1983, 21 % de cet ensemble.

Après une baisse en 1981 et en 1982, cette part ne retrouve pas son niveau de 1979 qui était de 27 % (tableau 7).

Graphique 5
 PRÊTS CONVENTIONNÉS PAR LES ÉTABLISSEMENTS
 FINANCIERS DANS L'HABITAT ANCIEN
 DE 1979 A 1983.

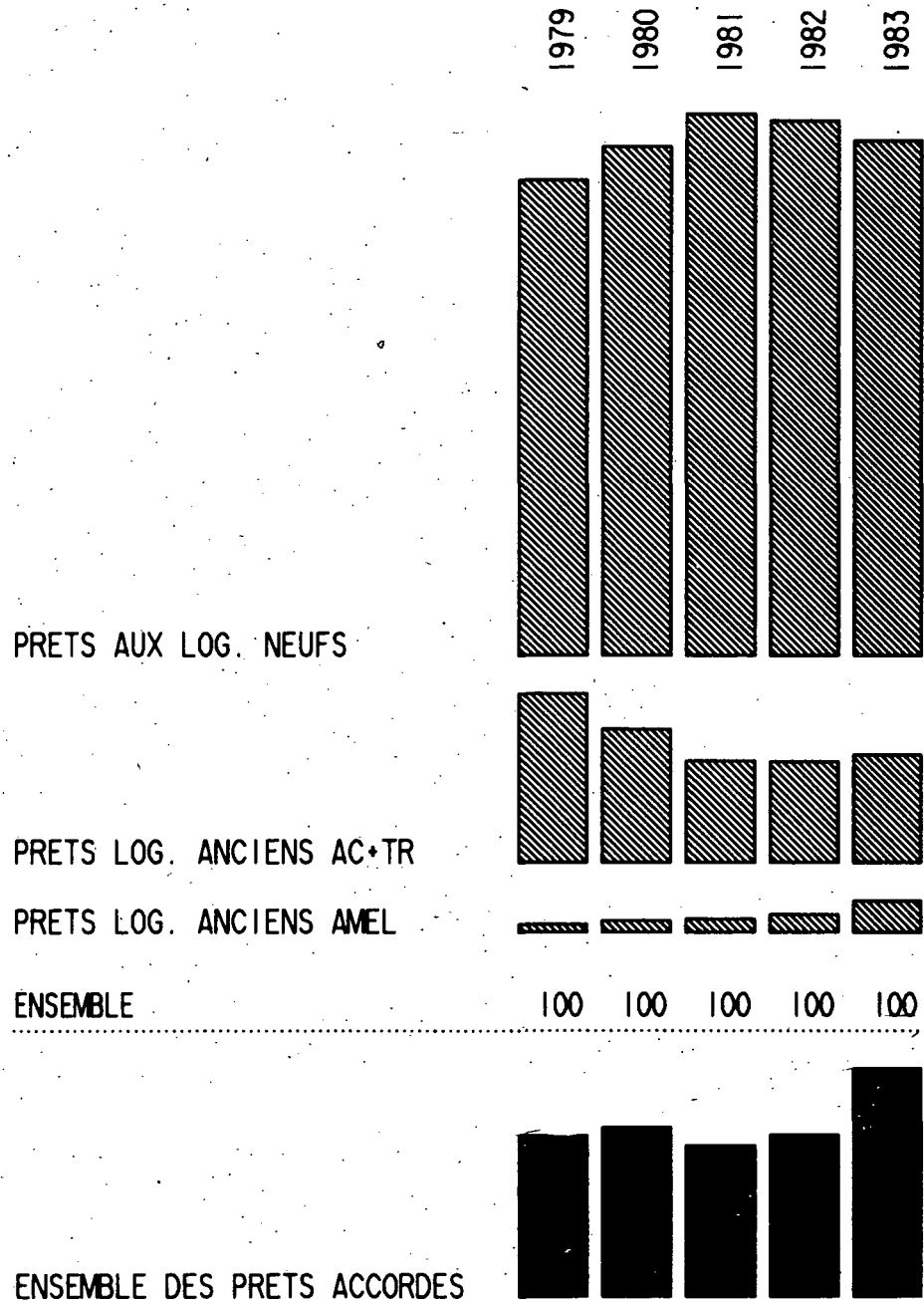


Tableau 7
PRÊTS CONVENTIONNÉS PAR LES ÉTABLISSEMENTS
FINANCIERS DANS L'HABITAT ANCIEN DE 1979 A 1983

Source : Crédit Foncier

Millions de F. et %

Nature des prêts	1979	1980	1981	1982	1983
PRÊTS ACCORDÉS AU LOGEMENT NEUF	18 625	20 890	19 764	21 010	28 493
PRÊTS ACCORDÉS AU LOGEMENT ANCIEN	7 008	5 996	4 217	4 704	7 730
dont :					
Acquisition + travaux	6 671	5 515	3 723	3 995	5 995
Amélioration	337	481	494	709	1 735
ENSEMBLE DES PRÊTS AU LOGEMENT	25 633	26 886	23 981	25 714	36 223
Part des Prêts Conventionnés accordés au logement ancien par rapport à l'ensemble des prêts (en %)	27	22	16	18	21

II — LES PRINCIPAUX FINANCEMENTS DE L'AMÉLIORATION-ENTRETIEN DU LOGEMENT

Fiches statistiques

On verra successivement les caractéristiques et les réalisations des organismes suivants :

- 1) L'ANAH
- 2) Les Primes à l'Amélioration de l'Habitat
- 3) Le 1 % des entreprises
- 4) Les Caisses d'Allocations Familiales
- 5) Les PACT (Protection, Amélioration, Conservation, Transformation de l'habitat).

1 — L'intervention de l'ANAH

L'ANAH accorde des subventions non remboursables, aux propriétaires et aux locataires de logements à usage d'habitation principale, construits avant le 1^{er} septembre 1948. En outre, depuis le 1^{er} novembre 1979, les logements achevés entre le 1^{er} septembre 1948 et le 31 décembre 1975 (sauf les H.L.M.), bénéficient des subventions ANAH, si les travaux sont destinés à économiser l'énergie.

34 000 logements ont été améliorés en 1982, dont 55 % disposent, après travaux, des 3 éléments de confort suivants :

- WC intérieur
- Salle d'eau
- Chauffage central

Le montant des travaux ainsi réalisés s'élève à 2 750 millions de francs dont 850 millions sont subventionnés par l'ANAH.

LE TYPE DES INTERVENANTS (tableau 9)

Qui intervient dans la réalisation des travaux d'amélioration de logements aidés par l'ANAH ?

- D'abord, ce sont les personnes physiques (80 %) plus que les personnes morales qui demandent des subventions à l'ANAH pour l'amélioration de leurs logements ;
- Ensuite, le déroulement des travaux d'AEL est souvent suivi directement par les propriétaires de logement (de 40 à 50 %), sans faire appel à un mandataire, agent immobilier ou autre ;
- Enfin, 30 % des travaux sont réalisés sans intermédiaire, c'est-à-dire sous maîtrise d'œuvre ou groupe quelconque.

Les tableaux 10 et 11 donnent la répartition par catégorie socio-professionnelles des demandeurs de subventions ANAH, de 1978 à 1982.

Tableau 8
NOMBRE DE LOGEMENTS AIDÉS PAR L'ANAH DE 1976 A 1982
SELON LE TYPE D'INTERVENTION

Source : ANAH.

en nombre de logements et %

Type d'intervention	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982
TRAVAUX PRIVATIFS SEULS	22 000 55	17 000 48	12 000 41	14 500 44	15 000 43	17 500 44	15 500 46
dont mise aux 3 éléments de confort	11 000 27	8 500 24	5 500 19	6 000 18	7 600 22	8 700 22	7 000 21
TRAVAUX PRIVATIFS ET COMMUNS	18 000 45	18 000 52	17 000 59	18 500 56	20 000 57	22 000 56	18 500 54
dont mise aux 3 éléments de confort	9 000 23	9 000 26	8 500 29	9 000 28	12 000 34	13 400 34	11 800 35
TOTAL TRAVAUX	40 000 100	35 000 100	29 000 100	33 000 100	39 500 100	39 500 100	34 000 100
dont mise aux 3 éléments de confort	20 000 50	17 500 50	14 000 48	15 000 46	19 600 56	22 100 56	18 800 55

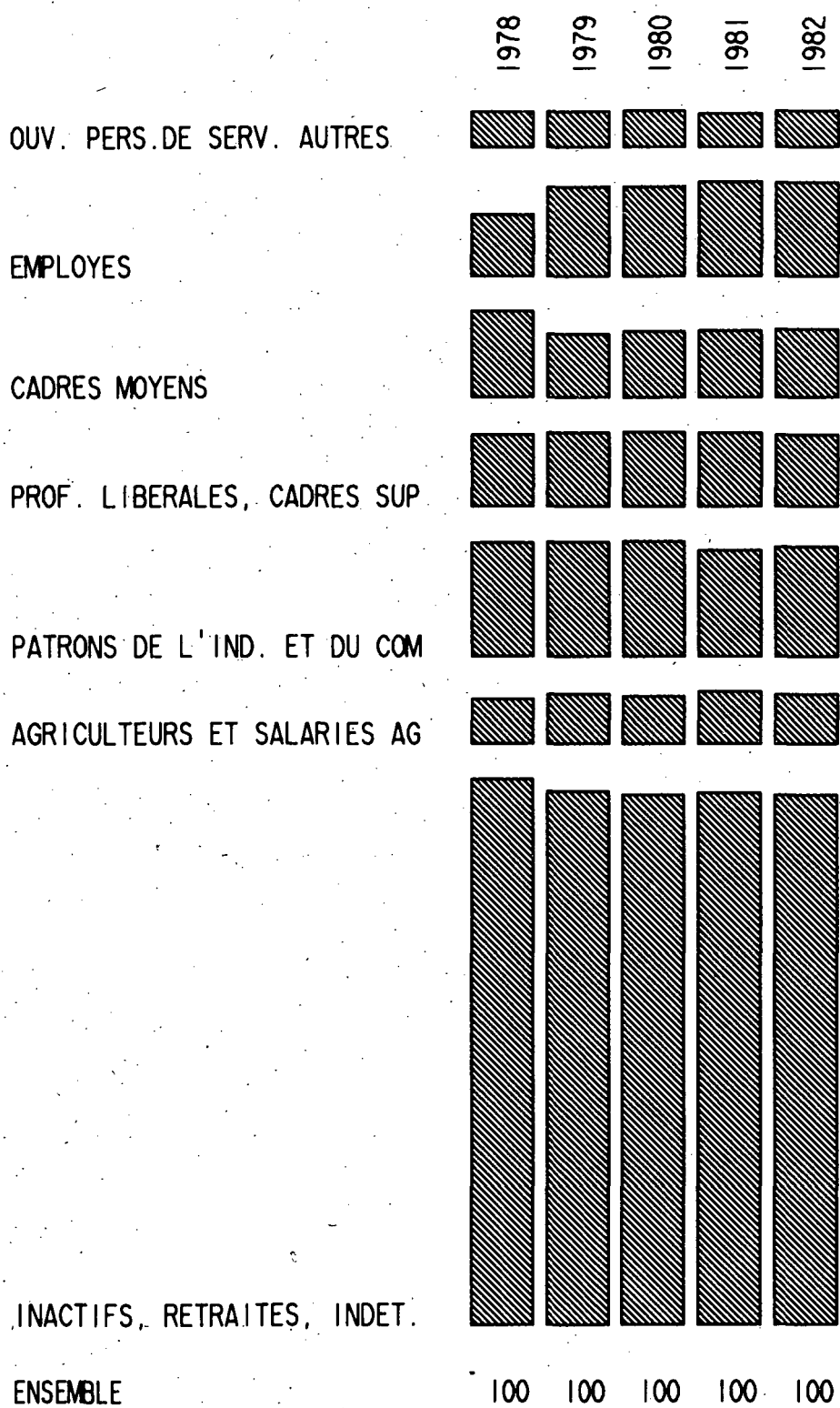
Tableau 9
RÉPARTITION DES LOGEMENTS AIDÉS PAR L'ANAH
ET DES MONTANTS DES TRAVAUX RÉALISÉS
SELON LE TYPE D'INTERVENANTS DE 1977 A 1982

Source : ANAH

en %

Type d'intervenants	LOGEMENTS						MONTANTS DES TRAVAUX					
	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1977	1978	1979	1980	1981	1982
DEMANDEUR												
Personne physique	84	79	80	80	80	80	78	74	76	76	77	76
Personne morale	16	21	20	20	20	20	22	26	24	24	23	24
MANDATAIRE												
Non professionnel	11	10	9	9	8	3	12	11	10	11	10	3
Agent immobilier	15	13	12	10	11	11	18	15	12	11	11	11
Autres mandataires	22	29	35	37	37	39	21	27	35	38	40	40
Sans mandataire	52	48	44	44	44	47	49	45	43	40	39	46
INTERMEDIAIRE												
Groupage seul	16	21	20	20	21	24	12	17	16	15	16	19
Groupage et maître d'œuvre	13	13	15	17	16	15	15	16	19	23	24	20
Maître d'œuvre seul	33	28	27	26	26	23	42	36	37	36	34	32
Sans intermédiaire	38	38	38	37	37	38	31	31	28	26	26	30
TOTAL %	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Nombre de logements	35 000	29 000	33 000	35 000	39 500	34 000						
Millions de francs							1 700	1 600	2 000	2 500	2 900	2 750

Graphique 6
 RÉPARTITION DES DEMANDEURS DE SUBVENTION ANAH
 SELON LA CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE
 DE 1978 A 1982.



Graphique 7
 RÉPARTITION DES MONTANTS DES TRAVAUX AIDÉS PAR L'ANAH
 SELON LA CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE DES DEMANDEURS
 DE 1978 A 1982.

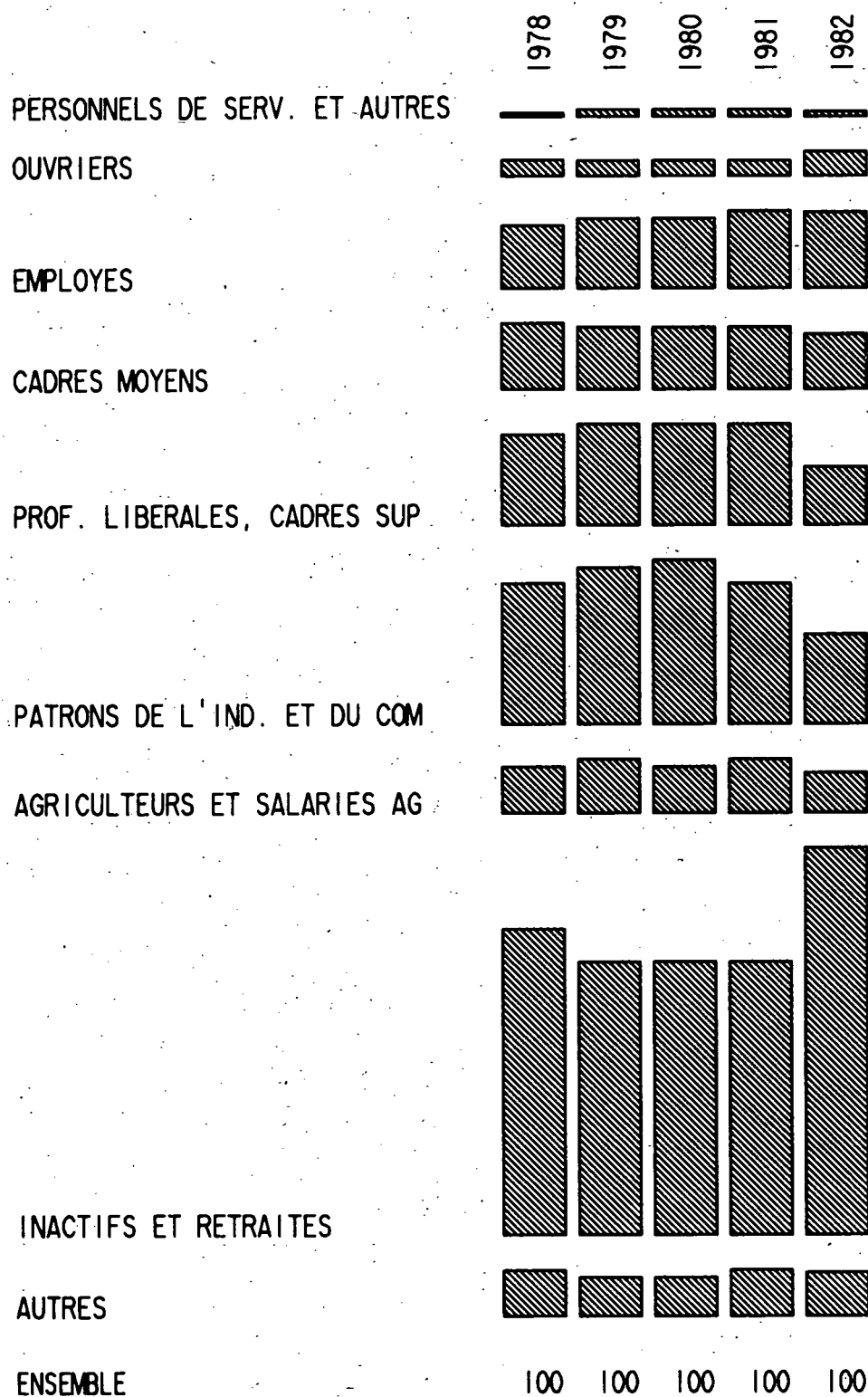


Tableau 10

RÉPARTITION DES DEMANDEURS DE SUBVENTION ANAH
SELON LEUR CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE,
DE 1978 A 1982

Source : ANAH

en %

C.S.P. des demandeurs de subventions ANAH	1978	1979	1980	1981	1982
OUVRIERS, PERSONNELS DE SERVICE ET AUTRES	3.7	3.7	3.8	3.5	3.8
EMPLOYÉS	6.5	9.4	9.3	9.9	9.8
CADRES MOYENS	9.0	6.6	6.9	7.0	7.1
PROFESSIONS LIBÉRALES ET CADRES SUPÉRIEURS	7.5	7.7	7.8	7.7	7.5
PATRONS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE	11.9	12.0	12.1	11.1	11.5
AGRICULTEURS ET SALARIÉS AGRICOLES	4.7	5.2	5.0	5.5	5.2
INACTIFS, RETRAITES, INDÉTERMINÉS	56.7	55.4	55.1	55.3	55.1
ENSEMBLE	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Tableau 11

RÉPARTITION DU MONTANT DES TRAVAUX AIDÉS PAR L'ANAH
SELON LA CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE DES DEMANDEURS (personnes physiques)
DE 1978 A 1982

Source : ANAH

en %

C.S.P. des demandeurs de subventions ANAH	1978	1979	1980	1981	1982
PERSONNELS DE SERVICE ET AUTRES	0.6	1.0	1.0	1.0	0.7
OUVRIERS	2.1	2.0	2.0	2.0	3.1
EMPLOYÉS	8.1	9.0	9.0	10.0	9.8
CADRES MOYENS	8.5	8.0	8.0	8.0	7.1
PROFESSIONS LIBÉRALES ET CADRES SUPÉRIEURS	11.6	13.0	13.0	13.0	7.5
PATRONS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE	18.0	20.0	21.0	18.0	11.5
AGRICULTEURS ET SALARIÉS AGRICOLES	6.0	7.0	6.0	7.0	5.2
INACTIFS ET RETRAITÉS	39.2	35.0	35.0	35.0	49.5
AUTRES	5.9	5.0	5.0	6.0	5.6
ENSEMBLE	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

2 — Les primes à l'Amélioration de l'Habitat (PAH)

Le nombre de primes à l'amélioration de l'habitat qui visent les logements occupés par leurs propriétaires et qui sont achevés avant 1960, s'élève à 51 000 environ en 1982, ce qui correspond à 417 millions de francs.

Ces primes sont distribuées pour 70 % environ dans les communes rurales et sont consacrées dans une proportion de 50 % à la mise aux normes d'habitabilité des logements. Le reste vise l'amélioration du confort, l'économie d'énergie, etc...

Le montant des travaux réalisés dans les logements à l'aide de PAH s'élève en 1982 à 2212 millions de francs contre 2368 millions en 1981.

Tableau 12

RÉPARTITION DES PAH SELON LA CATÉGORIE DE COMMUNE ET LE TYPE DE TRAVAUX RÉALISÉS EN 1980 ET 1981

Source : DAEI

en %

		1980	1981
NOMBRE DE PRIMES	Communes urbaines	33	39
	Communes rurales	67	61
MONTANT DES TRAVAUX	Communes urbaines	28	28
	Communes rurales	72	72
TYPE DE TRAVAUX	Mises aux normes	55	49
	Confort seul	39	32
	Mise aux normes et économie d'énergie	2	18
	Confort et économie d'énergie	1	
	Travaux spécifiques	3	1

Tableau 13
MONTANTS DES TRAVAUX ET DES PRIMES
À L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT DE 1979 À 1982.

Source : DAEI

Prime à l'amélioration de l'habitat	1979	1980	1981	1982
NOMBRE DE PRIMES ACCORDÉES	32 860	51 768	58 836	50 843
MONTANT DES PRIMES (millions de francs)	201,6	379,5	474,7	417,0
MONTANT MOYEN DES PRIMES (francs)	6 872	7 331	8 067	8 201
MONTANT DES TRAVAUX (millions de francs)	1 327	1 927,7	2 367,8	2 212,4
MONTANT MOYEN DES TRAVAUX (francs)	45 226	44 732	46 584	46 119

3 — Le 1 % des entreprises.

Tableau 14
VENTILATION DES INVESTISSEMENTS DU 1 % DANS L'HABITAT
ANCIEN, SELON LES BÉNÉFICIAIRES

Source : "Statistiques 0,9 % logement" Association Financière Interrégionale des Collecteurs Interprofessionnels du 1 % logement

Millions de F

Bénéficiaires	1978	1979	1980	1981	1982
PERSONNES PHYSIQUES	357	512	704	846	1170
PROPRIÉTAIRES-BAILLEURS ²	8	3	6	7	18
ORGANISMES SOCIAUX PACT (Protection, Amélioration, Conservation, Transformation de l'habitat)	80	106	95	125	144
ORGANISMES HLM	132	218	274	467	486
SOCIÉTÉS D'ÉCONOMIE MIXTE	25	43	93	66	100
FILIALES ET SOUS CONTRÔLES	21	31	28	56	56
ENSEMBLE	613	913	1200	1566	1974

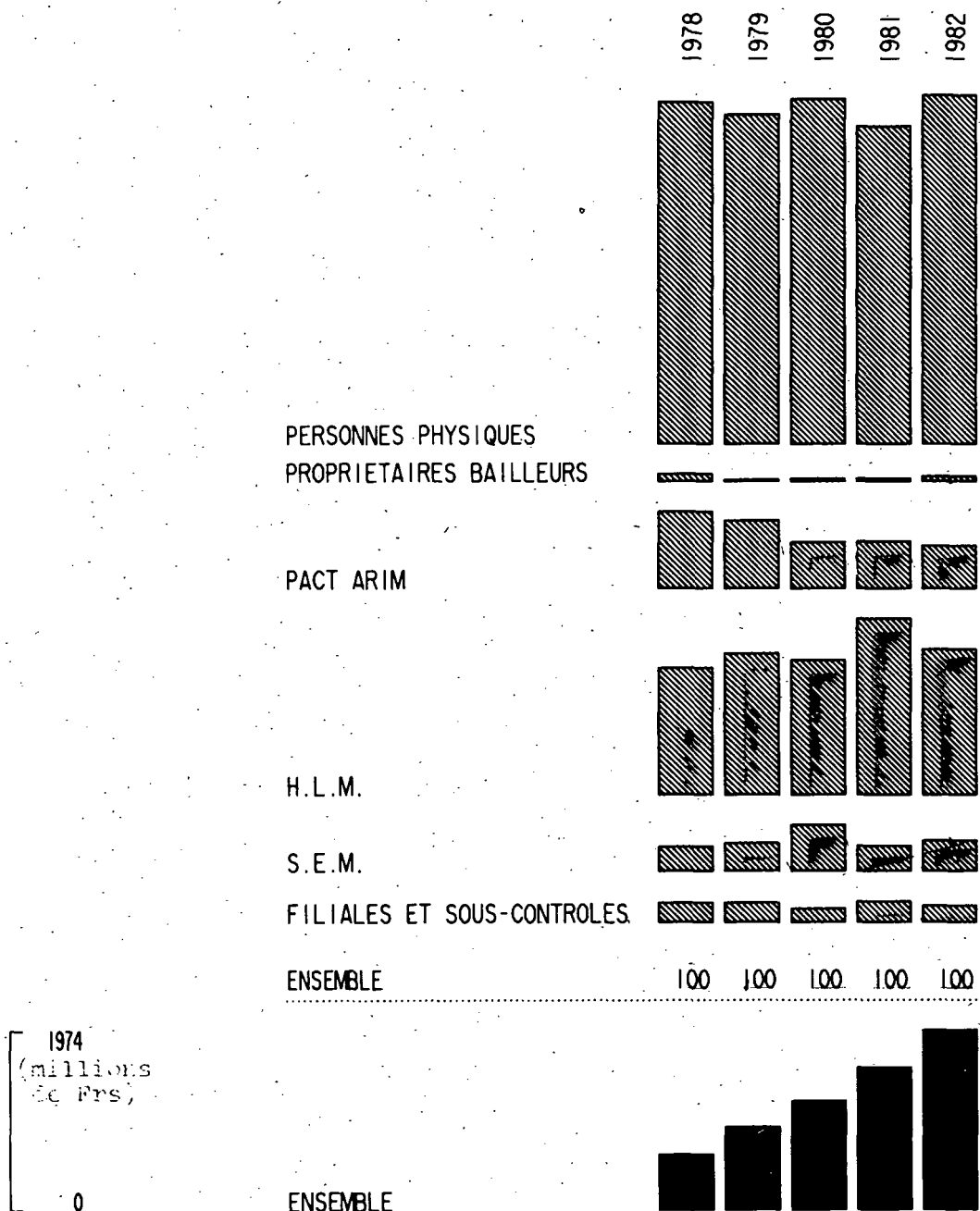
Le "1 % des entreprises" est une contribution des entreprises pour loger leur salariés.

Dans les Investissements du 1 %, l'amélioration représente 66 % du total qui groupe, d'une part l'amélioration et d'autre part l'amélioration-acquisition.

Le nombre de prêts (à des personnes physiques) pour l'habitat ancien s'élève à 61 200 en 1982 contre 52 500 en 1981.

Quant au prêt moyen, il s'élève en 1982 à 19 100 F (contre 16 100 F en 1981) ; il est de 24 560 F pour l'acquisition-amélioration et de 16 360 F pour l'amélioration.

Graphique 8
VENTILATION DES INVESTISSEMENTS DU 1 %
DANS L'HABITAT ANCIEN, SELON LES BÉNÉFICIAIRES.



4 — Les Caisses d'Allocations Familiales et l'Amélioration de l'habitat.

Le montant global des prêts accordés par les Caisses d'Allocations Familiales s'élève en 1981 à 166 millions de francs, contre 137 millions en 1980.

90 % environ des bénéficiaires de ces prêts sont propriétaires de leurs logements.

Tableau 15
PRÊTS ACCORDÉS PAR LES CAISSES D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF)
DU 1^{er} JUILLET 1977 AU 31 DÉCEMBRE 1981 (*)

Source : Caisses d'Allocations Familiales

Prêts accordés par les Caisses d'Allocations Familiales	du 1.07.1977 au 30.06.1978	du 1.07.1978 au 30.06.1979	du 1.07.1979 au 30.06.1980	du 1.01.1980 au 31.12.1980	du 1.01.1981 au 31.12.1981
MONTANT TOTAL DES PRÊTS ACCORDÉS (en millions de F.)	110,6	119,6	146,9	137,0	166,0
NOMBRE DE PRÊTS	18 618	19 523	23 699	23 583	27 979
MONTANT MOYEN DES PRÊTS (en francs)	5 939	6 126	6 198	5 809	5 933

(*) A partir de 1980, les statistiques des C.A.F. sont établies du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Tableau 16
ÉVOLUTION DE L'INTERVENTION DES CAISSES D'ALLOCATIONS FAMILIALES
POUR L'AMÉLIORATION DE LOGEMENTS EXISTANTS,
AU TITRE DE L'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE DEPUIS 1973.

Source : Caisses d'allocations familiales

Millions de francs

Années	TYPE D'INTERVENTION		
	Prêts	Subventions	Total
1973	13	5	18
1974	13	3	16
1975	24	6	30
1976	33	6	38
1977	24	10	34
1978	35	12	47
1979	67	3	70
1980	71	4	75

Tableau 17
**RÉPARTITION DES PRÊTS ACCORDÉS
 PAR LES CAISSES D'ALLOCATIONS FAMILIALES
 POUR L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT
 SELON LA NATURE DES TRAVAUX
 DU 1^{er} JUILLET 1977 AU 31 DÉCEMBRE 1981 (*)**

Source : Caisses d'Allocations familiales

%

Nature des travaux	du 1.07.1977 au 30.06.1978	du 1.07.1978 au 30.06.1979	1980	1981
RÉPARATIONS (gros œuvre)	28	29	21	19
ASSAINISSEMENT ET INSTALLATIONS SANITAIRES	24	22	19	18
TRAVAUX D'ISOLATION			9	13
TRAVAUX D'AMÉLIORATION	48	49	17	23
TRAVAUX DE MISE EN ÉTAT D'HABITABILITÉ			8	11
AMÉNAGEMENTS DIVERS			26	16
TOTAL	100	100	100	100

(*) A partir de 1980, les statistiques des Caisses d'Allocations Familiales sont établies du 1^{er} janvier au 31 décembre.

5 — L'action des PACT (Protection, Amélioration, Conservation, Transformation de l'habitat) (*)

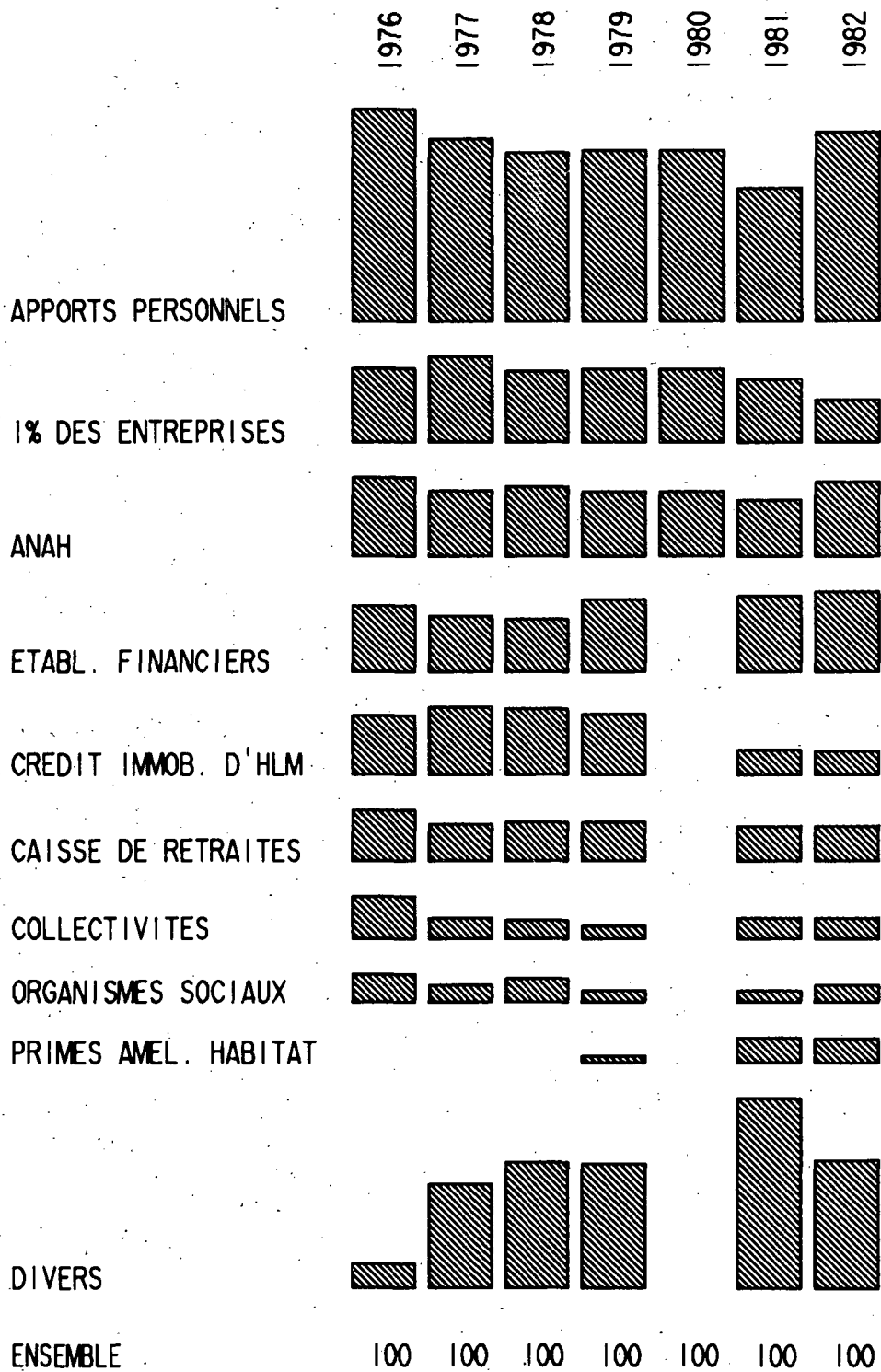
La Fédération nationale des Centres PACT (protection, amélioration, conservation, transformation de l'habitat), regroupe plus de 130 centres d'amélioration du logement constitués sous forme d'associations de la loi 1901.

L'action des centres PACT se compose d'une part de la recherche auprès d'organismes de financement de moyens (primes, subventions, prêts) et d'autre part de la maîtrise d'œuvre dans la réalisation des travaux d'amélioration de l'habitat.

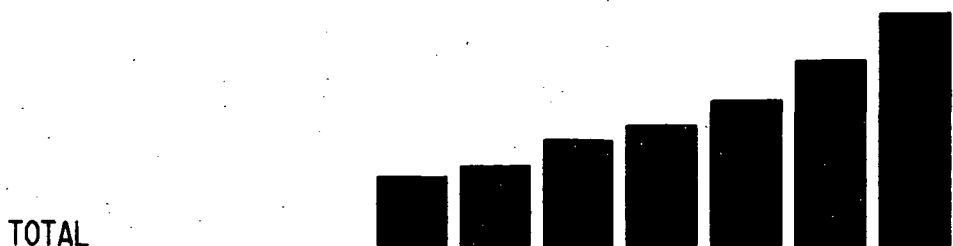
En 1982, les PACT sont intervenus dans l'amélioration d'environ 72 500 logements (68 000 logements en 1981) avec un montant de travaux réalisés de 2 400 millions de francs contre 1 900 millions en 1981.

Par ailleurs, 42 % des logements améliorés par les PACT en 1982 sont situés dans des communes rurales.

Graphique 9
**RÉPARATION DES PRINCIPAUX FINANCEMENTS PACT
 POUR L'ENSEMBLE DES BÉNÉFICIAIRES DEPUIS 1976.**



2400
 (millions
 de Frs)
 0



TOTAL

SSEE GRAFIK

Tableau 18
STATUT D'OCCUPATION DES LOGEMENTS
AMÉLIORÉS PAR LES PACT DE 1977 A 1982.

Source : PACT

En nombre de logements et %

Statuts	1977	1978	1979	1980	1981	1982
PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS	29 363 58,8	29 987 51,5	34 673 57,3	36 822 56,0	39 160 57,6	41 305 57,0
PROPRIÉTAIRES BAILLEURS	8 083 16,2	9 344 16,0	9 351 15,4	10 574 16,0	9 319 13,6	
LOCATAIRES	12 496 25,0	19 001 32,5	16 544 27,3	18 854 28,0	19 521 28,8	31 195 43,0
ENSEMBLE	42 942 100,0	58 332 100,0	60 568 100,0	66 250 100,0	68 000 100,0	72 500 100,0

(*) Les centres PACT ne financent pas directement les travaux d'AEL mais ils participent très activement à la recherche de financements auprès des organismes distributeurs (ANAH, Collectivités, Organismes sociaux, etc...).

Tableau 19
RÉPARTITION DES PRINCIPAUX FINANCEMENTS PACT
POUR L'ENSEMBLE DES BÉNÉFICIAIRES DEPUIS 1976.

Source : PACT

en % et en millions de francs

Type de financement	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982
APPORTS PERSONNELS	33,4	28,7	26,5	26,8	26,8	20,9	29,7
1 % DES ENTREPRISES	11,6	13,5	11,2	11,5	11,5	10,0	6,7
ANAH	12,4	10,3	11,0	10,2	10,2	8,9	11,8
ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS	10,4	8,7	8,3	11,4	*	11,9	12,6
CRÉDIT IMMOBILIER D'H.L.M.	9,4	10,7	10,4	9,6	6,8	4,0	3,8
CAISSE DE RETRAITES	8,0	5,8	6,2	6,1	*	5,5	5,5
COLLECTIVITÉS	6,7	3,3	3,0	2,1	*	3,3	3,3
ORGANISMES SOCIAUX	4,4	2,8	3,7	1,9	*	1,9	2,7
PAH (primes à l'amélioration de l'habitat)	—	—	—	1,1	*	4,0	3,9
DIVERS	3,8	16,2	19,7	19,4	*	29,6	20,0
ENSEMBLE	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
TOTAL en M.F. courants	704,4	818,5	1 085,4	1 239,2	1 500,0	1 909,0	2 400,0

(*) Les postes marqués d'un astérisque n'ont pas été calculés séparément en 1980, leur total représente 44,7 %.

Tableau 20
 RÉPARTITION DES LOGEMENTS
 AMÉLIORÉS PAR LES PACT EN 1982,
 SELON LES PRINCIPALES NATURES
 DE TRAVAUX RÉALISÉS (*)

Source : PACT

en %

Nature des travaux	LOGEMENTS AMÉLIORÉS
CHAUFFAGE	40
SALLES DE BAINS	30
WC	28
TOITURES	21
ISOLATIONS THERMIQUES	18

(*) Un même logement peut faire l'objet de plusieurs travaux de nature différente.

3^e partie

L'AMÉLIORATION ENTRETIEN DU LOGEMENT VUE SOUS L'ANGLE DE LA PRODUCTION DES ENTREPRISES (1)

Le montant des travaux d'amélioration-entretien du logement s'élève en 1981 à 70 555 millions de Francs, soit 51,5 % de l'ensemble des travaux d'amélioration-entretien du Bâtiment et du Génie Civil et Agricole.

En 1981, 42 % de l'ensemble des travaux de logement sont réalisés dans l'amélioration-entretien, contre 40 % en 1978.

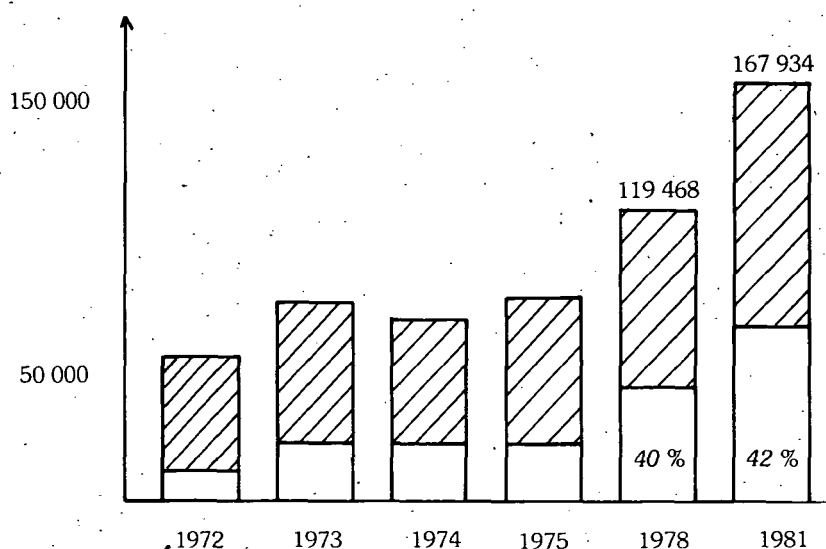
D'autre part, le pourcentage des travaux de logement consacrés à l'amélioration-entretien dépend beaucoup de la taille de l'entreprise et de son secteur d'activité :

- Les entreprises artisanales (de 0 à 10 salariés) réalisent en 1981, 69 % des travaux d'amélioration-entretien du logement, contre 68 % en 1978.
- Plus de 80 % des travaux d'amélioration-entretien du logement sont réalisés dans quatre activités principales d'entreprise : maçonnerie, menuiserie-serrurerie, couverture-plomberie et installations sanitaires, aménagements-finitions.

Le poids des deux dernières activités augmente entre 1978 et 1981.

En effet, on note ces dernières années un taux de croissance des travaux de bâtiment plus important dans le second œuvre que dans le gros-œuvre.

Graphique 10
PART DU MONTANT DES TRAVAUX (H.T.) D'ENTRETIEN-AMÉLIORATION
PAR RAPPORT A L'ENSEMBLE DE L'ACTIVITÉ DE LOGEMENT DES ENTREPRISES



(1) Cf "L'Amélioration-entretien dans le Bâtiment et le Génie Civil et Agricole" - NOTES VERTES ÉCONOMIQUES - n° 77
Décembre 1983, Service des Actions Statistiques - Direction des Affaires Économiques et Internationales.

**MONTANTS DES TRAVAUX D'AMÉLIORATION-ENTRETIEN
DU LOGEMENT SELON LA NATURE DES TRAVAUX
ET LA TAILLE DE L'ENTREPRISE**

Tableau 21
MONTANTS DES TRAVAUX D'AMÉLIORATION-ENTRETIEN DU LOGEMENT
DE 1972 A 1981 (1).

Source : Enquête Annuelle d'Entreprise

en millions de francs

Nature des travaux		1972	1973	1974	1975	1978	1981
ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT	Entretien	170	550	581	381		
	Amélioration	428	1 166	562	568		
	Total	598	1 716	1 143	949	1 727	2 898
MAÇONNERIE	Entretien	1 889	2 448	3 144	2 696		
	Amélioration	2 471	2 846	2 847	3 412		
	Total	4 360	5 294	5 991	6 108	11 955	15 843
CHARPENTE EN BOIS ET MENUISERIE	Entretien	637	816	1 233	880		
	Amélioration	1 075	1 000	1 223	1 399		
	Total	1 712	1 816	2 456	2 279	6 182	7 181
COUVERTURE, PLOMBERIE	Entretien	1 570	2 099	1 907	2 171		
	Amélioration	1 665	1 535	1 424	1 752		
	Total	3 235	3 634	3 331	3 923	7 636	13 310
SERRURERIE DE BATIMENT	Entretien	88	228	403	509		
	Amélioration	232	128	279	221		
	Total	320	356	682	730	864	1 099
FUMISTERIE DE BATIMENT	Entretien	449	929	992	820		
	Amélioration	1 260	1 471	1 175	1 171		
	Total	1 709	2 400	2 167	1 991	4 455	6 506
PEINTURE DE BATIMENT	Entretien	1 849	2 743	2 955	2 783		
	Amélioration	540	485	636	884		
	Total	2 389	3 228	3 591	3 667	4 182	7 038
AMÉNAGEMENT DE LOCAUX	Entretien	105	89	304	260		
	Amélioration	102	264	183	267		
	Total	207	353	487	527	4 682	7 379
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Entretien	309	521	579	733		
	Amélioration	540	598	610	708		
	Total	849	1 119	1 189	1 441	3 373	4 405
TOTAL	Entretien	7 066	10 423	12 098	11 233		
	Amélioration	8 313	9 493	8 939	10 382		
	Total	15 379	19 919	21 037	21 615	45 456	65 659

(1) En 1976, seules les entreprises de plus de 5 salariés ont été enquêtées. En 1977, 1979 et en 1980, seules les entreprises de plus de 10 salariés ont été enquêtées. A partir de 1978, on ne distingue plus les travaux d'entretien des travaux d'amélioration.

Tableau 22
ÉVOLUTION DU MONTANT DES TRAVAUX D'ENTRETIEN
ET D'AMÉLIORATION DES LOGEMENTS PAR NATURE DE TRAVAUX

Source : Enquête Annuelle d'Entreprise

en %

Nature des travaux	1972	1973	1974	1975	1978	1981
ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT	4	8	5	5	4	4
MAÇONNERIE	28	27	29	28	26	24
CHARPENTE EN BOIS ET MENUISERIE	11	9	12	11	13	11
COUVERTURE-PLOMBERIE	21	18	16	18	16	20
SERRURERIE DE BATIMENT	2	2	3	3	2	2
FUMISTERIE DE BATIMENT	11	12	10	9	12	10
PEINTURE DE BATIMENT	16	16	17	17	9	11
AMENAGEMENT DE LOCAUX	1	2	2	2	10	11
INSTALLATION ELECTRIQUE	6	6	6	7	8	7
TOTAL	100	100	100	100	100	100

Graphique 11
ÉVOLUTION DU MONTANT DES TRAVAUX D'ENTRETIEN
ET D'AMÉLIORATION DES LOGEMENTS PAR NATURE DE TRAVAUX

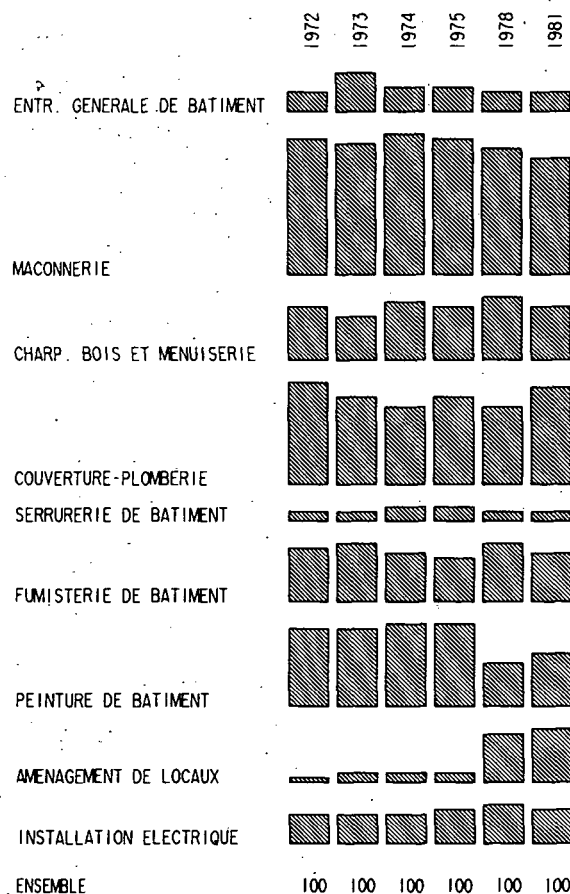


Tableau 23
RÉPARTITION DU MONTANT DES TRAVAUX
D'ENTRETIEN-AMÉLIORATION DU LOGEMENT
SELON LA TAILLE DES ENTREPRISES EN 1974, 1975, 1978 et 1981

Source : Enquête Annuelle d'Entreprise

en millions de francs et en %

Tranches	1974	1975	1978	1981
0 A 5 SALARIÉS	47,5	52,5	54,7	69,2
6 A 10 SALARIÉS	21,2	20,1	13,4	
11 A 19 SALARIÉS			9,0	22,4
20 A 49 SALARIÉS	14,3	14,2	13,4	
50 A 199 SALARIÉS	11,6	8,6	6,1	5,9
200 SALARIÉS ET PLUS	5,4	4,6	3,4	2,5
ENSEMBLE	100,0	100,0	100,0	100,0
MONTANT TOTAL en millions de francs	21037	21615	48026	70555

Tableau 24
MONTANTS DES TRAVAUX D'AMÉLIORATION-ENTRETIEN DU LOGEMENT
SELON LA NATURE DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET LA TAILLE
DE L'ENTREPRISE, EN 1981

Source : Enquête Annuelle d'Entreprise

en millions de francs et %

Nature détaillée des travaux	0 à 10 salariés	11 à 49 salariés	50 à 199 salariés	200 salar. et plus	en %	Total en millions de francs
5540 Installations électriques de bâtiments non industriels	74	21	3	2	100	4 405
Installations électriques de bâtiments industriels	16	55	29	—	100	30
Installation électrique (sans précision)	80	17	3	—	100	307
Total	74	21	3	2	100	4 742
5560 Travaux gros œuvre maçonnerie	74	21	4	1	100	14 805
Travaux gros œuvre béton armé	54	22	17	7	100	260
Travaux gros œuvre sans précision	25	39	24	12	100	478
Travaux terrassements et fondations de bâtiments	63	33	3	1	100	512
Tous corps d'état	17	36	31	16	100	869
Ravalement et entretien façade	62	29	9	—	100	824
Travaux de démolition	27	57	4	12	100	—
Maçonnerie et travaux courants de béton armé (sans précision)	61	26	6	7	100	894
Total	68	23	6	2	100	18 741
5570 Installation chauffage central	68	25	5	2	100	4 865
Installation ventilation et climatisation	19	31	5	45	100	213
Installation pour isolation	39	45	14	2	100	829
Entretien d'installation	70	19	11	—	100	267
Génie climatique sans précision	75	24	1	—	100	332
Total	63	27	6	4	100	6 506
5571 Menuiserie en bois	82	16	2	—	100	2 002
Menuiserie métallique	75	18	7	—	100	297
Menuiserie s.a.i.	85	13	2	—	100	3 547
Charpente en bois	67	28	5	—	100	1 335
Serrurerie	77	19	4	—	100	1 099
Pose clôture et treillage	84	8	8	—	100	66
Menuiserie-serrurerie sans précision	72	26	2	—	100	506
Total	79	18	3	—	100	8 852
5572 Couverture et zinguerie	76	19	4	1	100	6 713
Plomberie installation sanitaire	73	21	4	2	100	6 597
Travaux d'étanchéité	36	41	21	2	100	575
Couverture, plomberie et installations sanitaires sans précision	64	25	9	2	100	640
Total	72	21	5	2	100	14 525
5573 Plâtrerie staff	78	18	4	—	100	2 639
Peinture	66	24	8	2	100	7 038
Vitrerie Miroiterie	51	37	8	4	100	1 001
Revêtement sols et murs	67	26	6	1	100	3 340
Aménagements de magasins	38	61	—	1	100	34
Travaux pour foires et expositions	8	92	—	—	100	1
Aménagements, finitions sans précision	75	17	8	—	100	831
Total	68	24	7	1	100	14 884
Autres activités	35	22	16	27	—	2 304
TOTAL GÉNÉRAL	69	23	6	2	100	70 555

Tableau 25
STRUCTURE DES ENTREPRISES
QUI EFFECTUENT DES TRAVAUX D'ENTRETIEN
ET D'AMÉLIORATION DANS LE LOGEMENT

Source : Enquête Annuelle d'Entreprise

en nombre d'entreprises

Activité principale des entreprises NAP	Taille des entreprises				TOTAL
	0 à 5 salariés	6 à 49 salariés	50 à 199 salariés	200 salariés et plus	
1975					
GROS-ŒUVRE					
Construction industrialisée	1 301	66	14	2	1 383
Maçonnerie	34 987	7 652	765	14	43 418
Total	36 288	7 718	779	16	44 801
SECOND-ŒUVRE					
Installation électrique	13 863	2 079	80	8	16 030
Génie climatique	4 762	1 335	105	5	6 207
Menuiserie-serrurerie	35 811	3 574	151	—	39 536
Couverture-plomberie	21 306	3 017	168	5	24 496
Aménagements-finitions	48 091	4 793	337	5	53 226
Total	123 833	14 798	841	23	139 495
TOTAL GÉNÉRAL	160 121	22 516	1 620	39	184 293
1978					
GROS-ŒUVRE					
Construction industrialisée	196	1	—	—	197
Maçonnerie	27 018	3 028	98	3	30 147
Total	27 214	3 029	98	3	30 344
SECOND-ŒUVRE					
Installation électrique	10 478	1 129	24	1	11 632
Génie climatique	5 981	793	17	2	6 793
Menuiserie-serrurerie	18 494	1 214	12	—	19 720
Couverture-plomberie	15 431	1 539	21	3	16 994
Aménagements-finitions	28 509	1 792	53	6	30 360
Total	78 893	6 467	127	12	85 499
TOTAL GÉNÉRAL	106 107	9 496	225	15	115 843

SPECIALISATION DES ENTREPRISES DE BATIMENT DANS L'AMÉLIORATION-ENTRETIEN DU LOGEMENT

Tableau 26
MONTANT DES TRAVAUX D'AMÉLIORATION ET D'ENTRETIEN
SUIVANT L'ACTIVITÉ PRINCIPALE
ET LE DEGRÉ DE SPECIALISATION DES ENTREPRISES (*)

Source : Enquête Annuelle d'Entreprise

Millions de francs et %

Activité principale des entreprises	Degré de spécialisation						TOTAL en millions de F.
	- de 5 %	5 à 25 %	25 à 50 %	50 à 75 %	75 à 90 %	90 % et +	
1975							
GROS-ŒUVRE							
Construction industrialisée	0.7	7.4	8.9	26.7	5.2	51.1	194
Maçonnerie	1.8	14.4	19.3	16.0	10.0	38.5	5 361
Total	1.8	14.1	18.9	16.4	9.9	38.9	5 555
SECOND-ŒUVRE							
Installation électrique	1.7	12.5	28.2	18.2	7.2	32.3	1 319
Génie climatique	0.9	11.5	12.9	25.9	10.8	38.0	1 556
Menuiserie-serrurerie	0.9	11.9	23.5	16.6	12.7	34.4	2 810
Couverture-plomberie	0.4	8.8	13.8	18.9	10.3	47.8	4 669
Aménagements-finitions	0.6	5.7	11.8	17.1	11.5	53.3	5 706
Total	0.7	8.8	15.9	18.5	10.9	45.2	16 060
TOTAL GÉNÉRAL	1.0	10.2	16.7	17.9	10.7	43.5	21 615
1978							
GROS-ŒUVRE							
Construction industrialisée	4.4	3.4	2.8	9.6	55.8	24.0	353
Maçonnerie	0.7	6.2	12.7	14.4	9.0	57.0	14 087
Total	0.7	6.2	12.5	14.3	10.1	56.2	14 440
SECOND-ŒUVRE							
Installation électrique	0.2	5.3	7.3	11.4	6.0	69.8	3 946
Génie climatique	0.2	3.4	8.5	16.0	10.8	61.1	3 965
Menuiserie-serrurerie	0.4	4.0	9.0	14.5	8.7	63.4	7 069
Couverture-plomberie	0.2	2.9	10.1	15.4	8.8	62.6	8 100
Aménagements-finitions	0.2	3.8	11.4	16.2	11.0	57.4	9 232
Total	0.2	3.8	9.7	15.0	9.3	62.0	32 312
TOTAL GÉNÉRAL	0.4	4.5	10.6	14.8	9.5	60.2	46 752
1981							
GROS-ŒUVRE							
Construction industrialisée	2.1	7.3	16.7	17.9	8.5	47.5	328
Maçonnerie	0.7	7.4	12.9	18.0	12.0	49.0	19 446
Total	0.7	7.4	13.0	18.0	11.9	49.0	19 774
SECOND-ŒUVRE							
Installation électrique	0.4	4.1	11.3	13.3	16.2	54.7	4 754
Génie climatique	0.2	3.2	9.8	17.2	12.1	57.5	5 640
Menuiserie-Serrurerie	0.4	6.3	13.9	20.3	12.5	46.6	9 098
Couverture-Plomberie	0.1	2.2	6.9	14.2	13.2	63.4	14 052
Aménagements-finitions	0.2	3.6	10.3	16.0	13.4	56.5	14 868
Total	0.2	3.7	10.0	16.2	13.3	56.6	48 412
TOTAL GÉNÉRAL	0.4	4.8	10.9	16.7	12.9	54.3	68 186

(*) Le degré de spécialisation des entreprises en amélioration-entretien des logements est la part de l'activité logement de l'entreprise consacrée à des travaux d'amélioration-entretien.

Tableau 27
LA SPÉCIALISATION DES ENTREPRISES DE BTP
DANS L'ENTRETIEN ET L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Montant des travaux en fonction du degré de spécialisation et de la taille de l'entreprise

Source : Enquête Annuelle d'Entreprise

en %

Degré de spécialisation	Taille de l'entreprise					TOTAL
	0 à 5 salariés	6 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 à 199 salariés	+ de 200 salariés	
1975						
MOINS de 5 %	0,2	0,8	1,6	3,7	7,1	1,0
5 A 25 %	5,6	11,4	15,2	20,3	30,1	10,2
25 A 50 %	14,6	18,9	20,6	17,6	10,4	16,7
50 A 75 %	17,3	19,5	15,7	19,3	23,2	17,9
75 A 90 %	11,3	11,5	7,6	8,5	12,0	10,7
90 % ET +	51,0	37,9	39,3	30,6	17,2	43,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
1978						
MOINS DE 5 %	—	—	1,0	2,0	4,0	0,4
5 A 25 %	2,0	5,0	9,0	12,0	9,0	4,5
25 A 50 %	8,0	12,0	16,0	21,0	18,0	10,6
50 A 75 %	13,0	14,0	18,0	21,0	28,0	14,8
75 A 90 %	8,0	9,0	11,0	12,0	20,0	9,5
90 % ET +	69,0	60,0	45,0	32,0	21,0	60,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 27bis (*)
LA SPÉCIALISATION DES ENTREPRISES DE BTP
DANS L'ENTRETIEN ET L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT EN 1981

Montant des travaux en fonction du degré de spécialisation et de la taille de l'entreprise

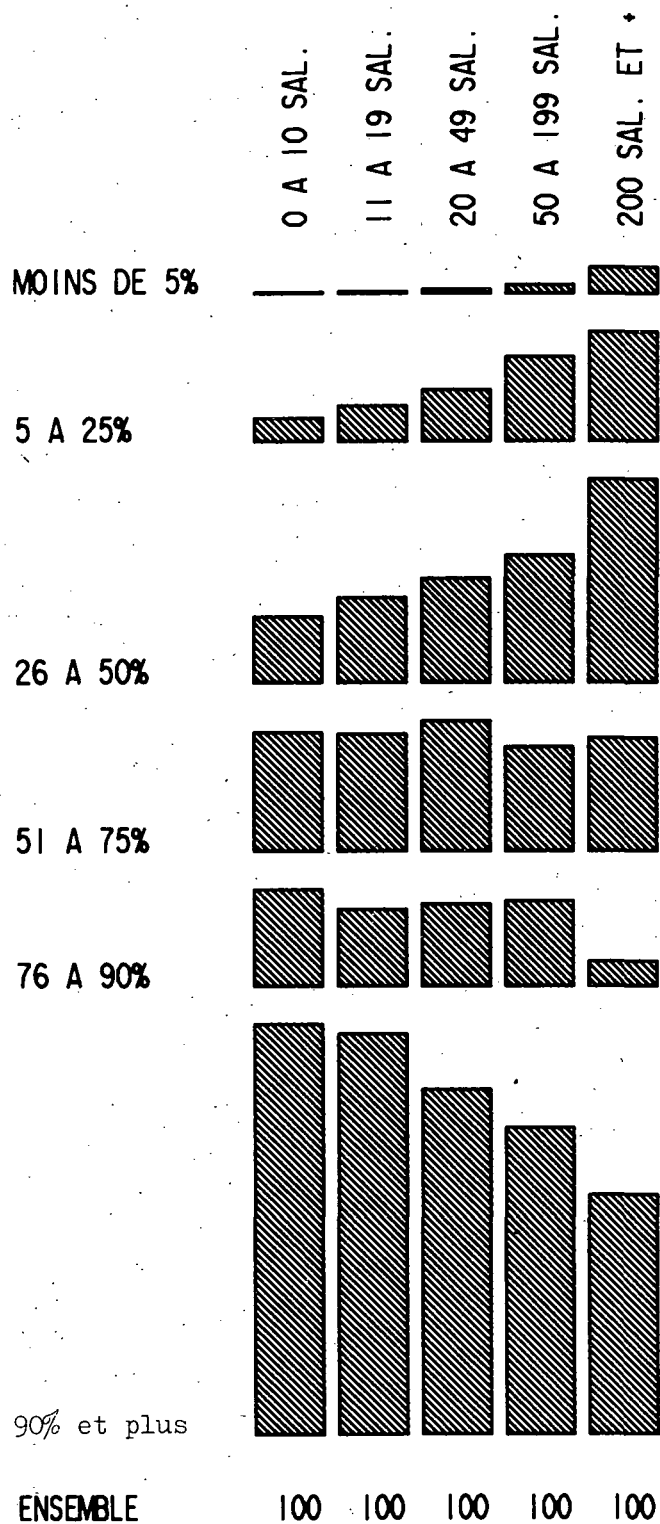
Source : Enquête Annuelle d'Entreprise

en %

Degré de spécialisation	Taille de l'entreprise					TOTAL
	0 à 10 salariés	de 11 à 19 salariés	de 20 à 49 salariés	de 50 à 199 salariés	+ de 200 salariés	
1981						
MOINS DE 5 %	0,2	0,3	0,6	1,3	3,7	0,4
5 A 25 %	3,3	5,0	7,2	11,8	15,3	4,8
25 A 50 %	9,3	11,9	14,6	17,8	28,4	11,2
50 A 75 %	16,6	16,4	18,1	14,5	15,8	16,7
75 A 90 %	13,5	10,7	11,5	11,9	3,5	12,6
90 % ET PLUS	57,1	55,7	48,0	42,7	33,3	54,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

(*) Ce tableau est différent du Tableau 27 par la répartition des entreprises selon leur taille.

Graphique 12
 MONTANTS DES TRAVAUX D'AMÉLIORATION-ENTRETIEN DU LOGEMENT
 EN FONCTION DU DEGRÉ DE SPÉCIALISATION
 ET DE LA TAILLE DE L'ENTREPRISE EN 1981



DONNÉES RÉGIONALES SUR L'AMÉLIORATION-ENTRETIEN DU LOGEMENT

Tableau 28
RÉPARTITION DU MONTANT DES TRAVAUX (H.T.)
D'AMÉLIORATION-ENTRETIEN DU LOGEMENT
RÉALISÉS EN 1978 ET 1981,
SELON LA RÉGION ET LA TAILLE DE L'ENTREPRISE.

Source : Enquête Annuelle d'Entreprise

Millions de francs et %

Régions		0 à 10 salariés	de 11 à 19 salariés	de 20 à 49 salariés	50 salariés et plus	Total
ILE-DE-FRANCE	1978	51.1	10.4	18.7	19.8	9 229
	1981	54.2	10.6	17.1	18.0	13 644
CHAMPAGNE-ARDENNE	1978	69.4	9.5	13.0	8.1	1 038
	1981	71.1	6.0	14.9	8.0	1 551
PICARDIE	1978	74.6	6.6	13.5	5.3	1 098
	1981	72.5	8.6	10.8	8.1	1 975
HAUTE-NORMANDIE	1978	69.6	8.1	11.1	11.2	1 270
	1981	69.2	11.5	10.9	8.4	1 861
CENTRE	1978	73.9	7.7	12.2	6.2	2 303
	1981	73.1	10.2	11.5	5.2	3 401
BASSE-NORMANDIE	1978	72.6	5.3	12.2	9.9	1 218
	1981	73.9	7.2	12.5	6.4	1 775
BOURGOGNE	1978	72.8	10.7	9.3	7.2	1 484
	1981	77.4	6.0	11.1	5.5	2 027
NORD - PAS-DE-CALAIS	1978	66.3	9.9	13.9	9.9	2 221
	1981	55.7	15.0	16.7	12.6	3 643
LORRAINE	1978	60.9	9.2	18.0	11.9	1 505
	1981	59.9	12.5	17.3	10.3	2 377
ALSACE	1978	66.0	10.3	15.4	8.3	1 289
	1981	64.0	12.1	16.1	7.7	1 867
FRANCHE-COMTÉ	1978	79.0	6.0	9.3	5.7	787
	1981	72.4	11.0	12.5	4.2	1 266
PAYS DE LA LOIRE	1978	71.2	11.1	11.8	5.9	2 864
	1981	72.2	9.4	12.2	6.2	3 913

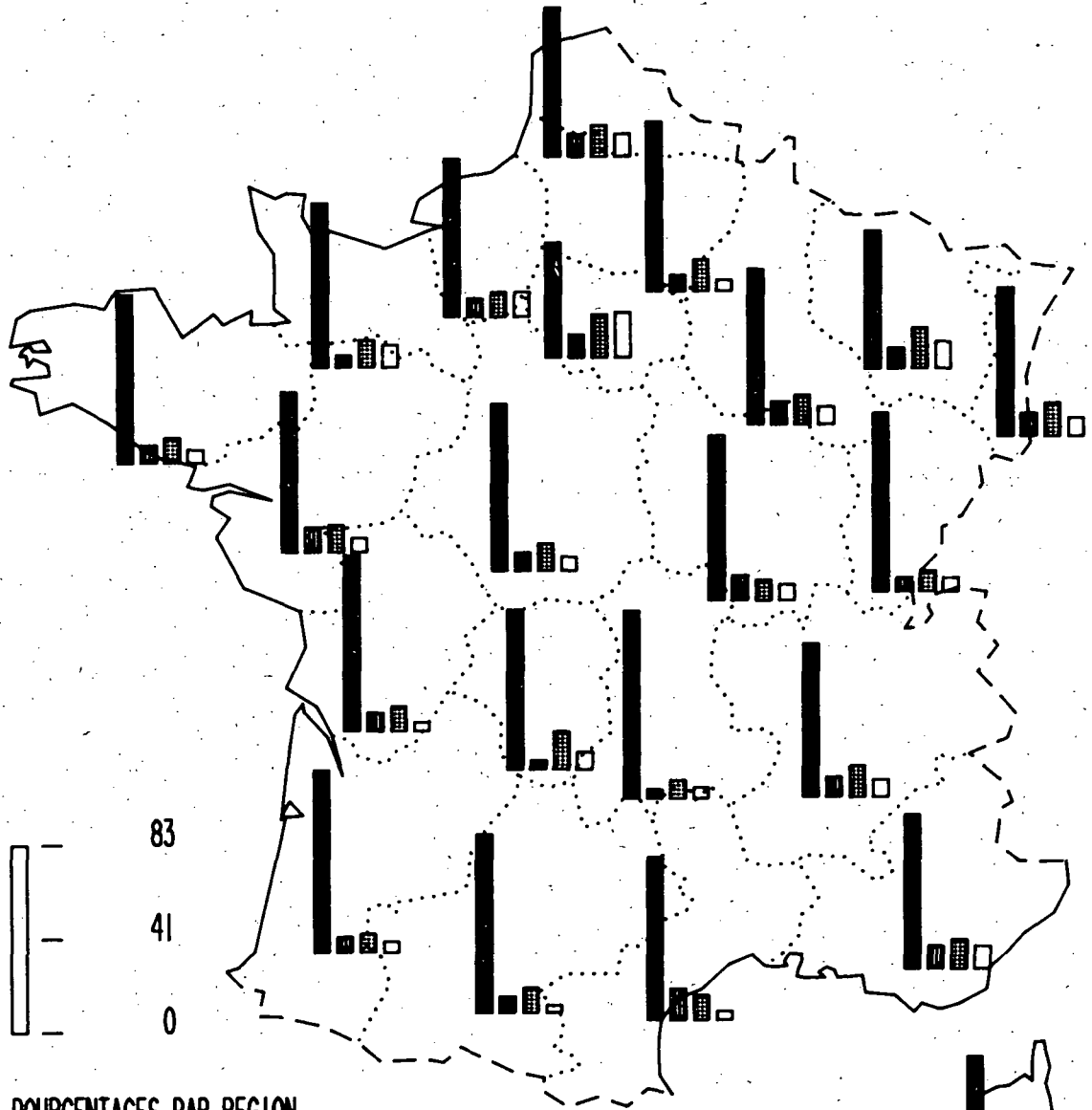
Tableau 28 (suite)
**RÉPARTITION DU MONTANT DES TRAVAUX (H.T.)
D'AMÉLIORATION-ENTRETIEN DU LOGEMENT
RÉALISÉ EN 1978 ET 1981,
SELON LA RÉGION ET LA TAILLE DE L'ENTREPRISE.**

Source : Enquête Annuelle d'Entreprise

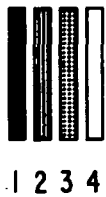
Millions de francs et %

Régions		0 à 10 salariés	de 11 à 19 salariés	de 20 à 49 salariés	50 salariés et plus	Total
BRETAGNE	1978	74,8	8,0	11,2	6,0	3 065
	1981	71,7	8,7	13,3	6,3	4 553
POITOU-CHARENTES	1978	77,8	7,5	10,8	3,9	1 725
	1981	80,8	7,7	9,4	2,1	2 390
AQUITAINE	1978	80,5	6,9	8,1	4,5	3 008
	1981	80,3	7,5	9,4	2,8	3 792
MIDI-PYRÉNÉES	1978	78,8	6,8	11,8	3,1	2 035
	1981	79,6	8,6	8,5	3,2	2 959
LIMOUSIN	1978	70,8	4,3	17,3	7,6	601
	1981	76,2	10,9	9,1	3,8	976
RHÔNES-ALPES	1978	68,4	9,2	14,0	8,4	4 549
	1981	73,0	8,2	12,2	6,6	6 626
AUVERGNE	1978	83,2	4,0	7,9	4,9	1 062
	1981	73,8	10,4	9,5	6,3	1 609
LANGUEDOC-ROUSSILLON	1978	72,2	14,7	10,5	3,6	1 721
	1981	84,3	5,0	8,1	2,6	2 458
PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR	1978	68,0	9,9	12,5	9,6	3 709
	1981	74,9	8,6	11,9	4,6	5 472
CORSE	1978	77,5	2,4	16,3	3,8	245
	1981	73,2	11,1	13,6	2,1	314
FRANCE ENTIERE	1978	68,2	9,0	13,4	9,4	48 026
	1981	69,2	9,5	13,0	8,3	70 555

Graphique 13
 TRAVAUX D'AMÉLIORATION-ENTRETIEN
 DE LOGEMENT RÉALISÉS EN 1978.



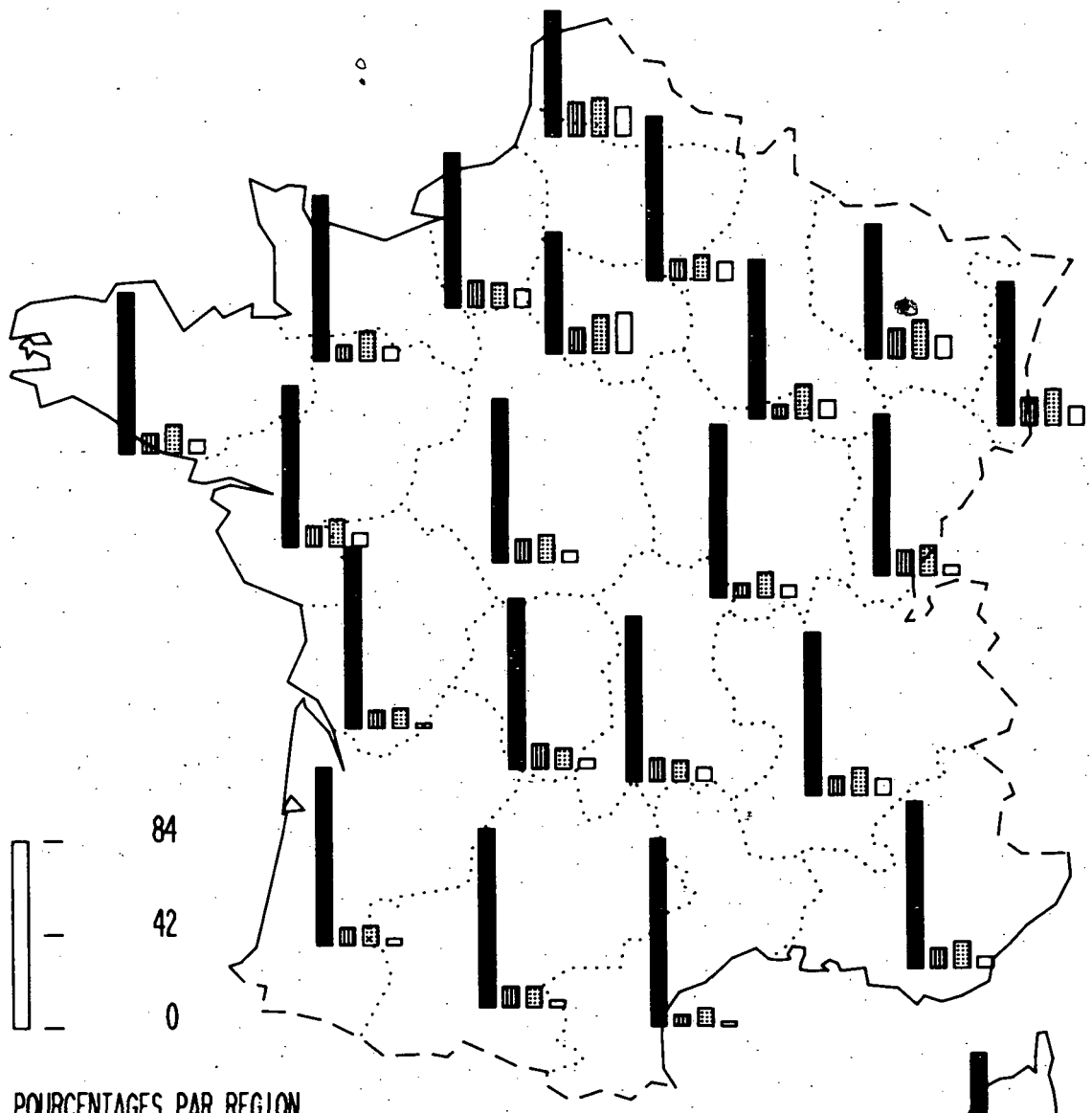
POURCENTAGES PAR REGION



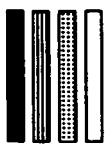
- 1 0 A 10 SALARIES
- 2 11 A 19 SALARIES
- 3 20 A 49 SALARIES
- 4 50 SALARIES ET +

GRAF'IK

Graphique 14
 TRAVAUX D'AMÉLIORATION-ENTRETIEN
 DE LOGEMENT RÉALISÉS EN 1981.



POURCENTAGES PAR REGION



1 2 3 4

- 1 0 A 10 SALARIES
- 2 11 A 19 SALARIES
- 3 20 A 49 SALARIES
- 4 50 SALARIES ET +

GRAFIK

Tableau 29
RÉPARTITION DES ENTREPRISES QUI RÉALISENT
PLUS DE 90 % DE LEUR CHIFFRE D'AFFAIRES EN AMÉLIORATION-ENTRETIEN
DU LOGEMENT EN 1978 ET 1981
SELON LA RÉGION ET LA TAILLE D'ENTREPRISE.

Source : Enquête Annuelle d'Entreprise

Nombre d'entreprises et %

Régions		0 à 10 salariés	de 11 à 19 salariés	de 20 à 49 salariés	50 salariés et plus	Total
ÎLE-DE-FRANCE	1978	93,5	2,9	2,9	0,7	15 507
	1981	92,5	3,8	2,9	0,8	15 661
CHAMPAGNE-ARDENNE	1978	96,9	1,5	1,2	0,3	2 922
	1981	97,4	1,3	1,0	0,3	2 497
PICARDIE	1978	96,7	1,5	1,6	0,2	3 162
	1981	95,8	2,7	1,1	0,4	3 129
HAUTE-NORMANDIE	1978	96,2	2,0	1,3	0,5	2 827
	1981	94,8	3,7	1,2	0,3	2 908
CENTRE	1978	96,3	2,5	1,0	0,2	5 058
	1981	96,6	1,7	1,4	0,3	4 987
BASSE-NORMANDIE	1978	98,5	0,6	0,6	0,3	3 105
	1981	97,3	1,7	0,9	0,1	3 011
BOURGOGNE	1978	96,9	2,1	0,7	0,3	3 976
	1981	97,4	1,1	1,3	0,2	3 377
NORD - PAS-DE-CALAIS	1978	94,3	3,7	1,6	0,4	4 684
	1981	92,1	4,5	2,7	0,7	4 514
LORRAINE	1978	95,5	2,1	1,9	0,5	3 678
	1981	94,9	2,6	2,0	0,5	3 259
ALSACE	1978	94,5	3,1	2,0	0,4	2 638
	1981	93,9	3,2	2,2	0,7	2 470
FRANCHE-COMTÉ	1978	97,9	1,0	1,0	0,1	2 199
	1981	96,1	2,2	1,5	0,2	2 024
PAYS DE LA LOIRE	1978	94,5	2,4	0,9	0,2	6 221
	1981	96,8	1,6	1,3	0,3	5 855

Tableau 29 (suite)
**RÉPARTITION DES ENTREPRISES QUI RÉALISENT
 PLUS DE 90 % DE LEUR CHIFFRE D'AFFAIRES EN AMÉLIORATION-ENTRETIEN
 DU LOGEMENT EN 1978 ET 1981
 SELON LA RÉGION ET LA TAILLE D'ENTREPRISE.**

Source : Enquête Annuelle d'Entreprise

Nombre d'entreprises et %

Régions		0 à 10 salariés	de 11 à 19 salariés	de 20 à 49 salariés	50 salariés et plus	Total
BRETAGNE	1978	97,4	1,4	1,1	0,1	6 866
	1981	96,8	1,4	1,6	0,2	5 403
POITOU-CHARENTES	1978	97,6	1,2	1,0	0,2	4 988
	1981	97,6	1,4	1,0	—	4 341
AQUITAINE	1978	97,7	1,4	0,7	0,2	8 696
	1981	97,6	1,1	1,2	0,1	7 244
MIDI-PYRÉNÉES	1978	98,2	1,1	0,6	0,1	7 728
	1981	98,1	1,2	0,7	—	6 298
LIMOUSIN	1978	95,7	1,8	2,4	0,1	1 894
	1981	97,6	1,7	0,5	0,2	2 203
RHÔNES-ALPES	1978	96,4	1,7	1,7	0,2	11 282
	1981	97,2	1,5	1,1	0,2	10 916
AUVERGNE	1978	97,9	1,4	0,5	0,2	3 819
	1981	96,1	2,7	0,9	0,3	3 086
LANGUEDOC-ROUSSILLON	1978	96,5	2,2	1,1	0,2	5 402
	1981	97,8	1,5	0,6	0,1	5 295
PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR	1978	96,5	2,3	1,1	0,1	9 980
	1981	96,6	2,0	1,2	0,2	8 566
CORSE	1978	97,2	1,0	1,7	0,1	934
	1981	97,1	2,0	0,8	0,1	863
FRANCE ENTIÈRE	1978	96,4	2,10	1,5	—	117 566
	1981	96,0	2,2	1,4	0,4	107 907

Tableau 30
RÉPARTITION DU NOMBRE DE SALARIÉS
DES ENTREPRISES QUI RÉALISENT PLUS DE 90 % DE LEUR CHIFFRE D'AFFAIRES
EN AMÉLIORATION-ENTRETIEN DU LOGEMENT EN 1978 ET 1981,
SELON LA RÉGION ET LA TAILLE DE L'ENTREPRISE.

Source : Enquête Annuelle d'Entreprise

Nombre de salariés et %

Régions		0 à 10 salariés	de 11 à 19 salariés	de 20 à 49 salariés	50 salariés et plus	Total
ILE-DE-FRANCE	1978	39.0	10.9	22.2	27.9	60 804
	1981	32.8	11.5	20.1	35.6	70 887
CHAMPAGNE-ARDENNE	1978	59.1	11.0	18.9	11.0	6 213
	1981	70.5	6.9	15.5	7.1	5 925
PICARDIE	1978	61.0	9.7	19.5	9.8	7 019
	1981	55.0	13.4	13.8	17.8	8 070
HAUTE-NORMANDIE	1978	50.4	9.5	14.6	25.5	8 201
	1981	47.8	22.6	15.6	14.0	6 724
CENTRE	1978	64.0	13.0	13.8	9.2	12 209
	1981	65.2	8.7	16.5	9.6	13 112
BASSE-NORMANDIE	1978	73.3	3.9	11.2	11.6	5 848
	1981	69.0	11.5	14.0	5.5	6 246
BOURGOGNE	1978	63.4	12.3	10.6	13.7	8 449
	1981	65.7	7.4	18.0	8.9	7 217
NORD - PAS-DE-CALAIS	1978	52.4	18.2	15.1	14.3	14 025
	1981	41.5	17.8	23.9	16.8	16 068
LORRAINE	1978	38.9	10.5	20.0	30.6	9 831
	1981	48.0	11.9	22.2	17.9	9 713
ALSACE	1978	53.3	13.7	20.1	12.9	8 042
	1981	50.6	13.9	19.5	16.0	8 576
FRANCHE-COMTÉ	1978	67.8	6.8	18.2	7.2	4 288
	1981	63.6	12.8	18.7	4.9	4 737
PAYS DE LA LOIRE	1978	67.1	14.7	11.3	6.9	14 817
	1981	58.4	10.3	16.0	15.3	14 108

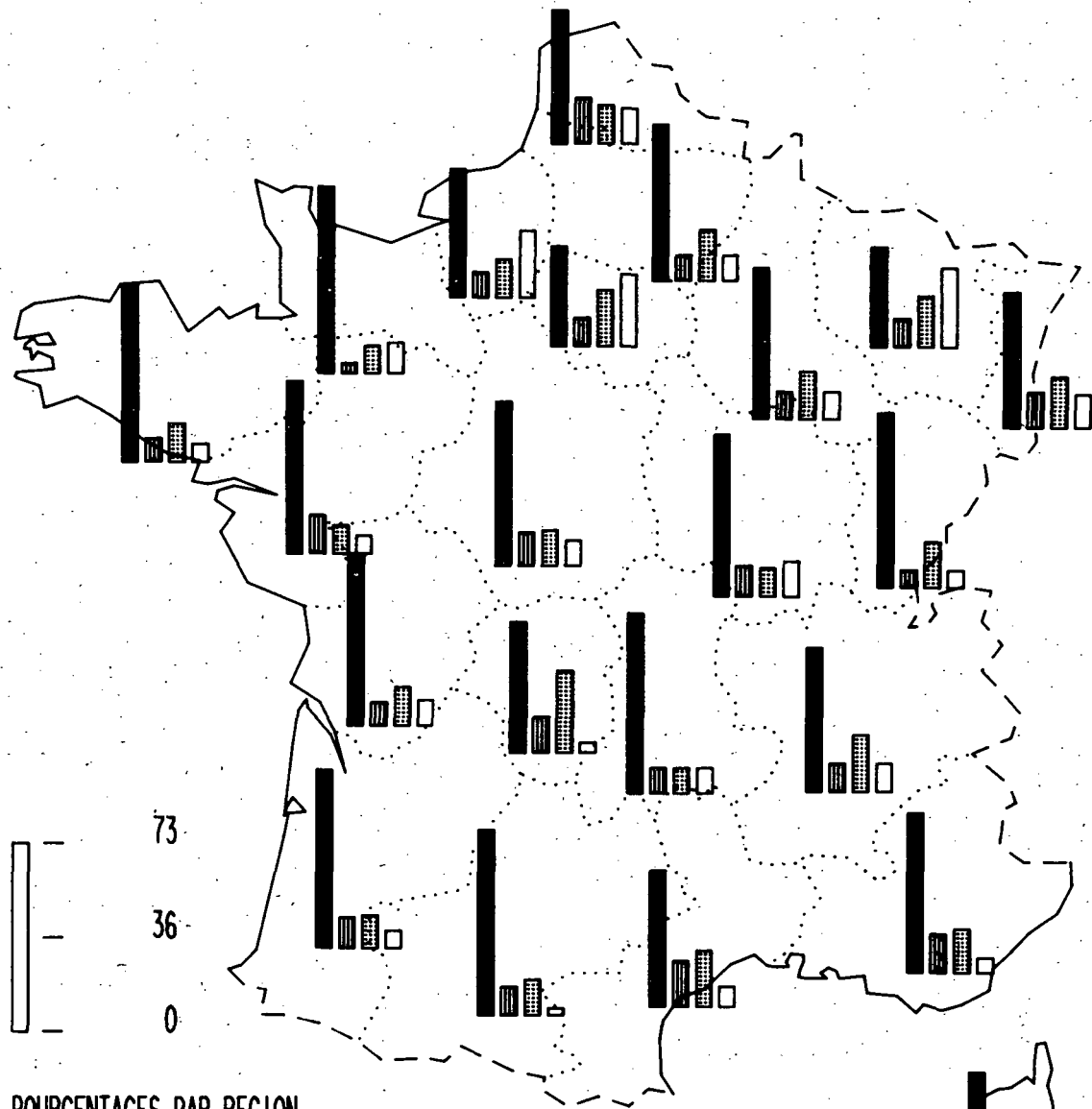
Tableau 30 (suite)
RÉPARTITION DU NOMBRE DE SALARIÉS
DES ENTREPRISES QUI RÉALISENT PLUS DE 90 % DE LEUR CHIFFRE D'AFFAIRES
EN AMÉLIORATION-ENTRETIEN DU LOGEMENT EN 1978 ET 1981,
SELON LA RÉGION ET LA TAILLE DE L'ENTREPRISE.

Source : Enquête Annuelle d'Entreprise

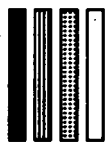
Nombre d'entreprises et %

Régions		0 à 10 salariés	de 11 à 19 salariés	de 20 à 49 salariés	50 salariés et plus	Total
BRETAGNE	1978	68,9	9,3	14,7	7,1	14 667
	1981	62,9	9,3	21,1	6,7	12 804
POITOU-CHARENTES	1978	66,8	8,5	14,6	10,1	8 712
	1981	69,4	10,7	17,4	2,5	8 143
AQUITAINE	1978	69,1	11,5	12,9	6,5	15 719
	1981	66,1	6,8	19,7	7,4	12 540
MIDI-PYRÉNÉES	1978	72,2	10,5	14,3	3,0	10 178
	1981	71,2	11,4	14,4	3,0	9 510
LIMOUSIN	1978	50,9	13,7	31,8	3,6	3 311
	1981	62,4	17,1	12,5	8,0	3 041
RHÔNES-ALPES	1978	55,5	11,3	22,4	10,8	22 884
	1981	58,0	10,3	18,5	13,2	20 815
AUVERGNE	1978	69,8	10,3	9,6	10,3	6 577
	1981	53,3	20,1	14,7	11,9	6 177
LANGUEDOC-ROUSSILLON	1978	52,9	17,5	21,9	7,7	9 840
	1981	68,3	13,2	12,3	6,2	7 632
PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR	1978	61,6	15,3	17,1	6,0	20 133
	1981	57,5	12,1	15,1	15,3	19 419
CORSE	1978	55,5	9,4	21,0	14,1	1 377
	1981	42,6	29,4	22,2	5,8	948
FRANCE ENTIÈRE	1978	56,0	11,9	17,7	14,4	273 144
	1981	52,3	11,9	18,2	17,6	272 412

Graphique 15
RÉPARTITION DES SALARIÉS DES ENTREPRISES
QUI FONT + DE 90 % DE LEUR C.A.
EN AMÉLIORATION EN 1978.



POURCENTAGES PAR REGION

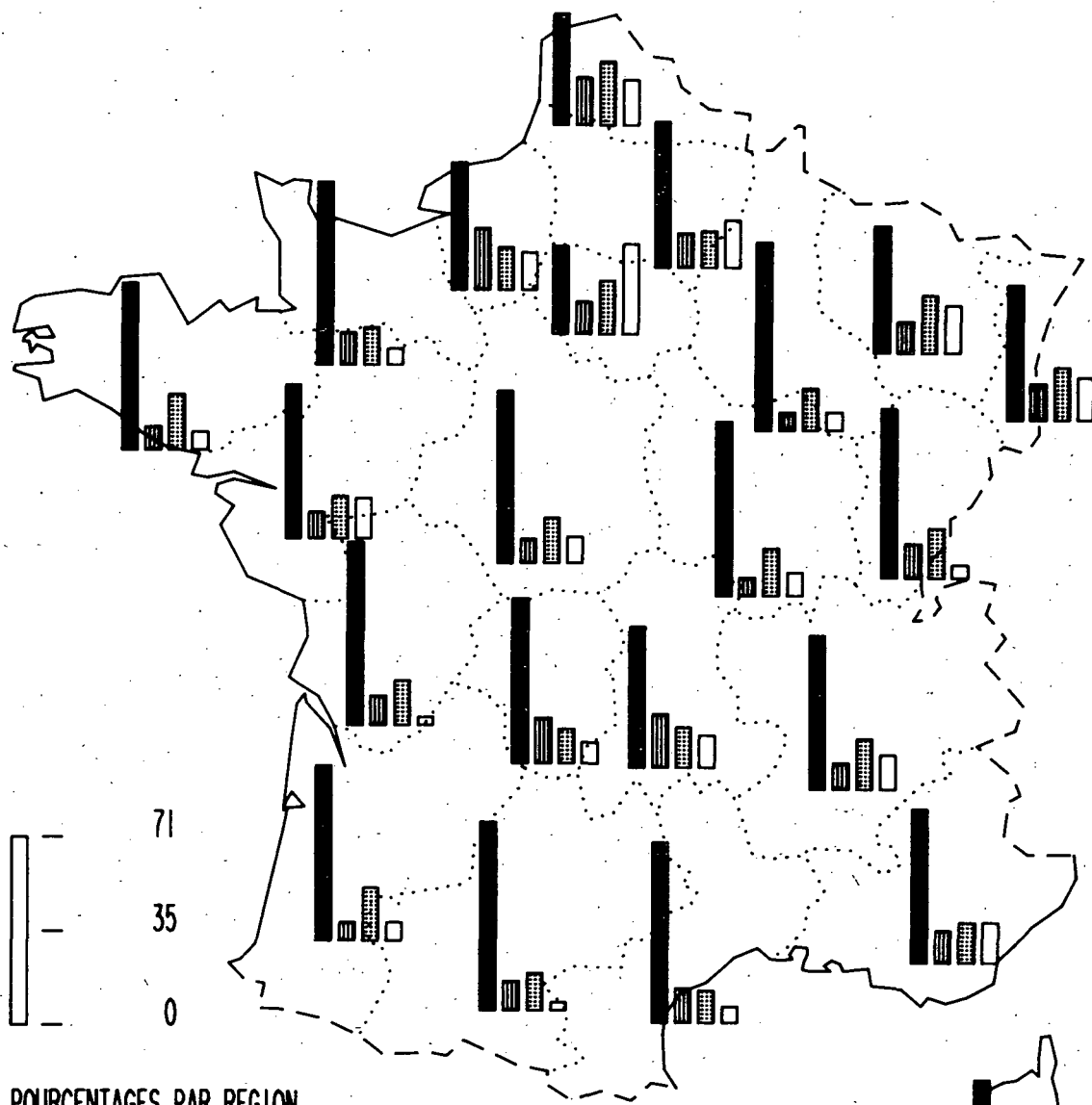


1 2 3 4

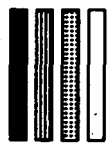
- 1 0 A 10 SALARIES
- 2 11 A 19 SALARIES
- 3 20 A 49 SALARIES
- 4 50 SALARIES ET +

GRAFIK

Graphique 16
 RÉPARTITION DES SALARIÉS DES ENTREPRISES
 QUI FONT + DE 90 % DE LEUR C.A.
 EN AMÉLIORATION EN 1981.



POURCENTAGES PAR REGION



1 2 3 4

- 1 0 A 10 SALARIES
- 2 11 A 19 SALARIES
- 3 20 A 49 SALARIES
- 4 50 SALARIES ET +

GRAFIK



4^e partie

LE MONTANT MOYEN DES TRAVAUX D'AMÉLIORATION PAR LOGEMENT

Le montant moyen des travaux par logement varie avec la nature des travaux à réaliser, la localisation du logement, etc...

Le type de travaux réalisés avec l'aide de l'ANAH par exemple n'est pas le même que celui réalisé avec les primes d'amélioration de l'habitat (PAH).

L'âge du parc, le type de logement — individuel ou collectif —, supposent des approches différentes.

L'intervention sur des logements achevés après 1948, vise beaucoup plus un "entretien" du confort qu'une "amélioration" de celui-ci (ce qui est souvent le cas de logements achevés avant 1949).

L'AEL déborde de plus en plus le cadre strict du logement pour s'occuper des "parties communes" et plus encore de l'environnement (îlot, quartier). D'où la prise en compte de deux types de coûts : coûts des travaux par logement, et coûts des travaux par opération ou par dossier. Si l'amélioration se réalise dans le cadre d'une opération programmée pour l'amélioration de l'habitat par exemple, le montant des travaux ANAH par logement est presque le double du montant des travaux consacrés à un logement dans le Diffus.

Tableau 31
ÉVOLUTION DU MONTANT DES TRAVAUX MOYENS
PAR LOGEMENT DE 1975 A 1982.

Sources : PACT, ANAH, PAH

en francs

Années	MONTANT DES TRAVAUX MOYENS PAR LOGEMENT AIDES OU SUBVENTIONNES PAR		
	PACT	ANAH	PAH
1975	11 900	n.d.	n.d.
1976	13 900	n.d.	n.d.
1977	16 400	n.d.	n.d.
1978	18 600	27 300	n.d.
1979	20 500	28 300	45 200
1980	22 600	30 900	44 700
1981	27 900	36 100	46 600
1982	33 100	40 100	46 100

Tableau 32
MONTANTS MOYENS DES TRAVAUX PAR LOGEMENT
AIDÉ PAR L'ANAH, SELON SA CATÉGORIE (*), DE 1975 A 1982.

Source : ANAH

en francs

Années	Travaux privatifs	Sans changement cat. 1	Passage cat. 1 à cat. 2	Passage cat. 1 à cat. 3	Sans changement cat. 2	Passage cat. 2 à cat. 3	Sans changement cat. 3
1975	29 500	8 000	28 000	44 000	12 500	20 000	23 000
1976	31 100	10 200	21 600	49 700	11 400	21 800	23 700
1977	31 000	11 100	22 600	48 600	16 200	19 800	28 500
1978	n.d.	15 600	23 300	43 300	12 700	20 100	28 700
1979	n.d.	19 900	26 100	45 200	12 000	21 200	17 700
1980	n.d.	14 260	27 500	53 700	9 500	23 300	11 700
1981	n.d.	11 600	30 200	60 200	10 500	26 700	11 950
1982	n.d.	12 300	33 760	68 880	11 780	32 180	n.d.

(*) *Catégorie 1 : Absence WC intérieur et salle d'eau .*
Catégorie 2 : Présence WC intérieur et salle d'eau
Catégorie 3 : Présence WC intérieur, salle d'eau et chauffage central.

Tableau 33
RÉPARTITION DES TRAVAUX RÉALISÉS
AVEC L'AIDE DE L'ANAH
EN 1978 PAR CORPS D'ÉTAT

Source : ANAH

en %

ÉQUIPEMENT DIVERS (colonne montante, branchements)	2,8
ÉQUIPEMENTS SANITAIRES	16,1
CHAUFFAGE	26,7
ÉLECTRICITÉ	2,9
MAÇONNERIE ET FAÇADE	10,4
ÉCHAFFAUDAGE	1,8
CHARPENTE	8,0
TOITURE	10,0
ISOLATION THERMIQUE	1,7
CLOISON-REVÊTEMENT DE SOL ET DE MUR	13,3
MENUISERIE-SERRURERIE	5,9
ESPACES EXTÉRIEURS	0,4
ENSEMBLE	100,0

Tableau 34
RÉPARTITION DES TRAVAUX RÉALISÉS
AVEC L'AIDE DE L'ANAH
PAR CORPS D'ÉTAT EN 1981/1982.

Source : Direction des Affaires Economiques et Internationales %

BRANCHEMENTS	3,7
SANITAIRE	13,4
CHAUFFAGE	10,3
ÉLECTRICITÉ	5,9
MAÇONNERIE-ÉCHAFFAUDAGE	16,1
CHARPENTE	1,6
TOITURE	12,8
CLOISONS	24,9
MENUISERIE	11,3
ENSEMBLE	100,0

